

LE TRAIT D'UNION 2003



SAUGNAC ET CAMBRAN

N° 21





SOMMAIRE

1 Le Mot du Maire

INFORMATIONS MUNICIPALES

- 2-3 Services divers
- 4-5 A votre service
- 6 Etat Civil
- 7 C.C.A.S.
- 8-9 Budget
- 10 Forêt
- 11 Routes
- 12 Assainissement
- 13 Ordures ménagères
- 14-15 C.C.G.D.
- 16-17 Fleurissement
- 18 Journée Environnement
- 19 Les rencontres Art et Culture

LA VIE ASSOCIATIVE

- 20-21 Liste des Associations
- 21 Dates à retenir
- 22-23 A.C.C.A.
- 24 Classe 2004
- 25 Club des Retraités
- 26-27-28 Comité des Fêtes de Saignac
- 29 Comité des Fêtes de Cambran
- 30 Cyclo Club Saignacais
- 31 Elan Saignacais
- 32-33 Entente Saignacaise Basket
- 34 F.N.A.C.A.
- 35 Foyer des Jeunes
- 36 Gymnastique Volontaire
- 37 La Mafia
- 38-39 Pala
- 40-41 Saignac-Tennis
- 42-43 L'école
- 44 Les P'tits Mioches
- 45 Société de Secours Mutuel

46-47 **Notre village**
48 **Joseph CORAN**

Mairie de Saignac et Cambran
Commission Municipale
Responsable : Alain FORSANS
Dépôt légal n° 1028 - Décembre 2003
Bulletin Municipal de Saignac et Cambran n° 21

Publication intégrale des textes rédigés par les Associations
Conception et réalisation : Nicole et Nicole BOURDILLAS
Remerciements photos : Alain LABARRIERE et Associations

DAX Imprimerie 05 58 74 30 93



LE MOT DU MAIRE

Voici trois années que vous nous avez confié la gestion du village qui s'intègre peu à peu dans la Communauté du Grand Dax. C'est la durée propice à un bilan.

L'École et l'Action Sociale auprès de nos aînés ont été soutenues. Les associations, éléments dynamiques et fédérateurs de la cité, ont toujours trouvé auprès des élus compréhension et aides nécessaires à leur bon fonctionnement. Nos réalisations en matière de voirie ont suivi un calendrier conforme aux prévisions et la sécurité routière est demeurée l'une de nos principales préoccupations. Notre patrimoine forestier a fait l'objet de soins attentifs qui ont permis une certification européenne suivie d'une vente substantielle pour l'équilibre de nos finances. Nos bâtiments ont été entretenus et aménagés en partie. L'environnement public s'est sensiblement amélioré et a été encouragé en privatif avec le retour du Concours des Maisons Fleuries. En ce domaine, notre village s'est vu décerné un titre d'encouragement départemental. Le domaine culturel a été soutenu par les expositions Arts et Culture. Les conditions de travail de nos employés communaux, tous services confondus, ont fait l'objet de soins minutieux. Le foyer des jeunes, avec l'aide efficace des adhérents, verra tout prochainement ses locaux rénovés. La communication est restée régulière en utilisant la presse locale, des moyens ponctuels et le Trait d'Union autour d'une structure reconnue et appréciée.

Tout cela est le fruit d'une collaboration exemplaire entre les élus, les commissions ouvertes et les employés communaux techniques, administratifs, rattachés aux écoles ou au service du CCAS, agents à qui nous devons toujours une très sincère reconnaissance comme envers tous les acteurs associatifs.

Tout en rappelant les actions menées, je mesure celles qui nous attendent notamment dans le transport en commun (extension du réseau urbain), la poursuite des travaux d'assainissement collectif ou l'aménagement du site élargi de la Salle Polyvalente, Planté inclus. Le budget commandera.

Au moment où notre commune suscite de nombreuses convoitises urbanistiques, je peux vous assurer que les élus demeurent attentifs à la conservation de sa semi-ruralité qui en fait l'un de ses charmes.

En souhaitant la bienvenue aux nouveaux résidents, au seuil de la nouvelle année, les Conseillers municipaux et moi-même vous adressons tous les vœux de bonheur, de santé et de totale réussite dans vos projets.

A vous tous, bonne année 2004 !

Fernand Sangla.

Services Divers

LOCATIONS

* Tarif à la journée

*** Gratuit pour les Associations de la Commune**

- CANTINE (sans utilisation de la cuisine)
- CANTINE (avec utilisation de la cuisine)
- CANTINE : lave-vaisselle

- SALLE POLYVALENTE
(un match ou un entraînement)
- SALLE POLYVALENTE et ANNEXE
- SALLE POLYVALENTE et ANNEXE
(Manifestation à but lucratif)
- PIECE ANNEXE à la SALLE POLYVALENTE
- CHAMBRE FROIDE à la SALLE POLYVALENTE (week-end)
- SALLE DE REUNION (1/2 journée ou soirée)

DIVERS

- BIBLIOTHEQUE (Abonnement annuel par famille)

- CANTINE : Prix du repas
 - . Enfants
 - . Adultes

- CONCESSION CIMETIERE (le m²)
- CONCESSION DE CHASSE

- GARDERIE (au mois)
 - . Enfant de la Maternelle
 - . 1 Enfant en Primaire
 - . 2 Enfants en Primaire
 - . 3 Enfants en Primaire

- PHOTOCOPIE
 - Format A4
 - Format A4 recto-verso
 - Format A3
 - Format A3 recto-verso

- TAXE DE RACCORDEMENT AU RESEAU COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
(depuis le 19 Octobre 2000, ces tarifs sont ceux du Service des Eaux et de l'Assainissement de Pouillon auquel la commune a délégué sa compétence)
 - . Constructions existantes
 - . Constructions nouvelles
 - . Lofissement (par maison neuve et par logement)

TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/2004 (€)

	Personnes résidant à Saignac	Personnes ne résidant pas à Saignac
	32	65
	96	148
	Gratuit	27
	Gratuit	50
	136	268
	334	503
	28	55
	36	36
	28	55
	3	3
	2,25	2,25
	3,50	3,50
	47	
	32	
	Gratuit	Gratuit
	10	10
	17	17
	22	22
	0,15	0,15
	0,30	0,30
	0,30	0,30
	0,60	0,60
	700	
	1 830	
	1 525	

La mairie
et son
parc à
l'heure
automne



Secrétariat
Tél : 05.58.97.86.38
Fax : 05.58.97.84.23

Entretien avec le Maire
Entretien avec les Adjointes

BIBLIOTHEQUE

GARDERIE

SERVICES MUNICIPAUX

Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30
Mercredi	9 h - 12 h	-
Jeudi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30

Sur rendez-vous
Sur rendez-vous le Mardi de 17 h à 19 h

Jeudi	-	16 h 30 - 18 h 30
-------	---	-------------------

7 h 30 - 8 h 50	16 h 30 - 19 h 00
-----------------	-------------------

SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU GRAND DAX

DECHETTERIE NARROSSE

Heures d'ouverture d'hiver
(du 27/10/2003 au 27/03/2004)

Heures d'ouverture d'été

Fermée les jours fériés

du lundi au samedi	
8 h - 12 h	13 h 15 - 18 h
8 h 30 - 12 h	13 h 45 - 19 h

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

Tous les Mardis et Vendredis 13 h 00 - 20 h

RAMASSAGE DECHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

DECHETS VERTS : 10 € l'enlèvement (1)

En priorité aux personnes à mobilité réduite
l'aire des fagots de moins de 1 m, gazon et feuilles dans
poubelle 100 litres, 1m3 par foyer et par collecte

ENCOMBRANTS : 10 € l'enlèvement (1)

Objets ne pouvant entrer dans le coffre d'une voiture
(1) Paiement avant tout enlèvement par chèque à l'ordre
du Trésor Public à la C.C.G.D. - Services Techniques -
Village d'Entreprises - 40990 SAINT PAUL LES DAX

Sur appel téléphonique (particuliers)
du lundi au vendredi de 9 h à 13 h (Tél : 05.58.91.13.40)
Le 2e Mercredi du mois
(entre 12 h et 19 h)

Le 1er Mercredi du mois
(entre 8 h et 15 h)

SITCOM CÔTE SUD DES LANDES

LOCATION BENNE AUX PARTICULIERS
ENLEVEMENT ENCOMBRANTS (camion de 2 m3)

Tél : 05.58.72.03.94
80 € l'enlèvement
25 € l'enlèvement

POINT TRI

Containers - Place des Sports
Carrefour BEGU (Impasse des Acacias)

ÉCOLE

MATERNELLE : Tél. 05.58.97.84.51
PRIMAIRE : Tél. 05.58.97.81.82

Lundi au Vendredi (sauf Mercredi)
9 h - 12 h 13 h 30 - 16 h 30

POSTE

BUREAU : Tél. 05.58.97.86.00

LEVÉE DU COURRIER

Lundi au Vendredi
9 h - 11 h 15 13 h 30 - 16 h 15
Lundi au Vendredi 16 h 15
Samedi 10 h 30

A votre service



Cette liste réactualisée comporte le nom des entreprises sur le territoire de la commune

◆ ALIMENT.TRAITEUR AMBULANT	GUICHEMERRE Josette	235, Route de Sort	Tél : 05.58.97.82.59.
◆ ARCHITECTE	THIEVENAZ Hervé	725, Av.de la République	Tél : 05.58.97.00.19.
◆ ATELIER D'ESTAMPES (gravure)	LAFFONT Philippe	390, Rte de la Vieille Forge	Tél : 05.58.97.00.94.
◆ BOUCH.-CHARCUT.-TRAITEUR	DUBOUE Gilbert	1, Rue du Kiosque	Tél : 05.58.91.54.56.
◆ BOULANGERIE	BAUBION Christine	145, Rue de la Liberté	Tél : 05.58.97.84.37.
◆ BUREAU D'ETUDE ECR	PEHAU Marc	875, Rte de Portedijeaux	Tél : 05.58.97.87.38.
◆ BUREAU ETUDE MAISONS HCL	LOUME Henri	1725, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.80.80.
◆ CARRELAGE S.L.C.	DUPLANTIER Rémi	2 Bis, Rue du 8 Mai 1945	Tél : 05.58.97.01.25.
◆ COIFFURE DAMES-MESSIEURS	IBANEZ Janine et Virginie	825, Av. de la République	Tél : 05.58.97.85.51.
◆ CREATION SCULPTURES CUIVRE	SAYES Michel	11, Rte de l'Orée du Bois	Tél : 05.58.97.88.81.
◆ DEPOT DE GAZ	VOISIN Christine	420, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.86.15.
◆ ELECTRICITE	FORSANS Alain	375, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.88.77.
	MOLLON Daniel	155, Rue Alex Lisal	Tél : 05.58.97.82.11.
◆ ENTRETIEN PARCS ET JARDINS MULTI-SERVICES	PIET Eric	730, Route de Sort	Tél : 05.58.97.01.29
◆ ENTRETIEN PARCS ET JARDINS	RIDRIMONT Denis	40, Route de Cambran	
	ROBILLARD Marc	785, Route de Cambran	Tél : 05.58.97.83.00.
◆ EPICERIE-ESSENCE-TABAC- JOURNAUX	VOISIN Christine	420, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.86.15.
◆ ETUDE INFORMATIQUE	ZANARDO Marco	505, Route de Sort	Tél : 05.58.97.87.57.
◆ EXPERT EN BATIMENT	BIDAU Jacques	35, Av. J.Ch. De Borda	Tél : 05.58.97.81.78.
◆ HORTICULTURE	DUCASSE Thierry	1525, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.85.07.
◆ INFOGRAPHIE - CREATION SITES INTERNET - Sté ALDEAN	ZUBILLAGA Képa	1125, Route de Sort	Tél : 05.58.97.82.23.
◆ LOCATION MATERIEL SON	NAPIAS Denise	3, Rue Jean Moulin	Tél : 05.58.97.88.90.
◆ MACONNERIE	DIAS Michel	170, Route du Conte	Tél : 05.58.97.82.52.
	ETS DUTREY BATIMENT	1120, Route de Cambran	Tél : 06.75.23.06.41.
◆ MACONNERIE - CARRELAGE	S.A.R.L. GRANDA - LARROUQUETTE	1540, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.80.45.
◆ MACONNERIE - CARRELAGE - ASSAINISSEMENT	DUPLA Didier	140, Rte de St-Pandelon	Tél : 05.58.97.80.42.

◆ MECANIQUE GENERALE - VENTE VN-VO - Agent RENAULT	S.A.R.L. SAUGNAC AUTOMOBILES	70, Imp. des Acacias	Tél : 05.58.97.80.85.
◆ ORCHESTRE et DISCO MOBILE	TOLOU Bernard	4, Imp. des Fougères	Tél : 05.58.97.86.67.
◆ PEINTURE-VITRERIE- PAPIERS PEINTS	CAZAILLON Jean-Jacques	425, Rue Eglise Cambran	Tél : 05.58.97.84.22.
◆ PRODUCTION AUDIOVISUELLE	MARTIN Anthony	40, Chemin de Hitte	Tél : 05.58.97.85.25.
◆ RESTAURANT	LE PETIT TACHOIRES	1345, Av. République	Tél : 05.58.97.88.99.
◆ SANITAIRE-CHAUFFAGE- PLOMBERIE-FERRONNERIE	CAMIER Joachim	955, Route de Sort	Tél : 05.58.97.00.03.
◆ STOCKAGE DE CEREALES	S.A. SUBERCHICOT	185, Route de Cambran	Tél : 05.58.74.84.73.
◆ TRANSPORTS	A.S.L. Transports	380, Av. J.Ch. De Borda	Tél : 05.58.97.89.89.
	LAGARDE-LANNOT J.-Claude	210, Rue Alex Lisal	Tél : 05.58.97.84.15.
◆ TRAVAUX FORESTIERS - ELAGAGE	DUFAU Vincent	515, Route de Labescacou	Tél : 05.58.98.70.64.

SERVICES MÉDICAUX



◆ CHIRURGIEN DENTISTE	DUBRASQUET J.Frédéric	395, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.82.10.
◆ INFIRMIERE LIBERALE	HILLAIRE-MARCEL Joëlle	12, Rue des Genêts	Tél : 05.58.97.82.07.
◆ KINESITHERAPEUTE	ARMAGNACQ M.Claude	440, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.80.76.
◆ MEDECIN GENERALISTE	BERBINAU Didier	765, Av. République	Tél : 05.58.97.87.87.
◆ PHARMACIEN	SNC PHARMACIE DU LUY	1240, Av. République	Tél : 05.58.97.82.25.

SERVICES SOCIAUX

◆ ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES



DUPLA Martine	140, Rte de St-Pandelon	Tél : 05.58.97.80.42.
FAURÉ Régine	5, Rue Joseph Coran	Tél : 05.58.97.88.83.
GAILLARDET Marie-Claude	795, Route de Cambran	Tél : 05.58.97.84.12.
LACHAUSSÉE Corine	70, Rue Maurice Ravel	Tél : 05.58.97.02.79.
LAMBOURG Catherine	230, Route du Conte	Tél : 05.58.97.01.28.
SARRAMAGNA Marie-Paule	1, Impasse des Jonquilles	Tél : 05.58.97.88.44.
VENTURA Alvarina	1060, Route de Cambran	Tél : 05.58.97.83.94.

Etat Civil

Ces listes sont arrêtées au 30 Novembre 2003



NAISSANCES

LAUZIN Jenny Charlotte	1275, Avenue de la République	26 Janvier 2003
DAUBA Absa Lucie Rokaya	460, Avenue de la République	30 Janvier 2003
BOYER Théo	265, Rue Marie Curie	20 Mars 2003
LAPORTE Paul José Julien	11, Rue des Genêts	19 Août 2003
LAFITTE Laura Clara	7, Lotissement de la Gare	03 Juillet 2003
LESCASTREYRES Théo	320, Route d'Orthez	07 Octobre 2003
FEIGNA Maxime Yan	450, Route de Sort	09 Octobre 2003
DESCOMPS Carydwenn		
Coralie Nausica Sylvie	2, Rue du Quiller	24 Novembre 2003



MARIAGES

CHARBONNIER Vincent	185, Route de Bénése	Saunac et Cambran	14 Juin 2003
RODRIGUEZ Carole	185, Route de Bénése	Saunac et Cambran	
JAMES Eric	6, Rue Joseph Coran	Saunac et Cambran	28 Juin 2003
METAYER Isabelle	6, Rue des Cèdres	Gelos	
VIEIRA Philippe	725, Avenue Maréchal Foch	Saint-Paul-lès-Dax	12 Juillet 2003
CAZAUNAU Fabienne	9, Place des Chênes	Saunac et Cambran	
MASUYER Grégory	270, Avenue J.Ch. de Borda	Saunac et Cambran	12 Juillet 2003
COTTET-DUMOULIN Fabienne	10, Allée Johannes Képler	Tremblay-en-France	
MONSIGNY David	95, Route de Cambran	Saunac et Cambran	04 Octobre 2003
COULLIER Lydia	95, Route de Cambran	Saunac et Cambran	

DÉCÈS



NAUSERES Raymonde	350, Route de Mirbaste	06 Février 2003
GUILHEMJOUAN Madeleine	330, Route de l'Eglise de Cambran	10 Mars 2003
LEGRAND Louis	985, Route d'Arzet	22 Mars 2003
HONTARREDE Amélie	5, Impasse des Châtaigniers	23 Avril 2003
DARRIGADE Jean	215, Route de Saint-Pandelon	09 Mai 2003
LAPEYRE Bernard	605, Route d'Orthez	22 Juin 2003
LAPEYRE Suzanne	605, Route d'Orthez	14 Juillet 2003
PRUDHOMME Jean-Pierre	1075, Route d'Orthez	06 Août 2003
LUBET Jean	45, Route de Cambran	24 Octobre 2003
GATUINGT Elisabeth	1665, Route d'Arzet	19 Novembre 2003

◆ Colis de Noël

Cette année 5 équipes de 2 personnes distribueront 99 cadeaux à nos aînés de plus de 75 ans (53 femmes et 46 hommes).

◆ Téléalarme

5 administrés bénéficient actuellement de ce dispositif.

La cotisation annuelle s'élève à 115 € et le C.C.A.S. participe à hauteur de 50 % pour les personnes non soumises à l'Impôt sur le Revenu.

◆ Portage des repas à domicile

4 familles profitent de ce portage de repas effectué par l'entreprise LUBAT de NARROSSE.

Le prix du repas est de 7,37 € (sans pain ni boisson). Il est rappelé que tout le monde peut en faire la demande.

◆ Centre de loisirs de NARROSSE

C'est un poste qui pèse lourd dans le budget du C.C.A.S. Le nombre de journées augmente considérablement tous les ans :

2000 : 293 journées

2001 : 314 journées

2002 : 538 journées

2003 : 598 journées, participation communale 3 558,10 €

◆ Bibliothèque

Ouverte tous les jeudis de 16 h 30 à 18 h 30. Le tarif annuel est 3 € par famille.

8 bénévoles se dévouent pour accueillir un public très peu nombreux.

◆ Budget

Le budget nécessaire à la bonne marche du C.C.A.S. pour l'année 2003 est de 47 135,50 €. Afin d'équilibrer les dépenses, la Commune accorde une subvention de 11 935 €.



◆ Aide-ménagère et auxiliaire de vie

Actuellement le C.C.A.S. compte trois employées :

Mmes Nicole LARTIGAU, Marie-José FARRUGIA et Christiane ARRIEUSSECQ qui a cessé son activité le 1^{er} décembre 2003 pour goûter à une retraite méritée. Ses heures seront partagées entre Marie-José et Nicole.



Marie-José



La Municipalité a fêté le départ à la retraite de **Christiane** à l'occasion d'une petite cérémonie.

Nous lui souhaitons une longue retraite très heureuse. Un vin d'honneur a clôturé cette réception.

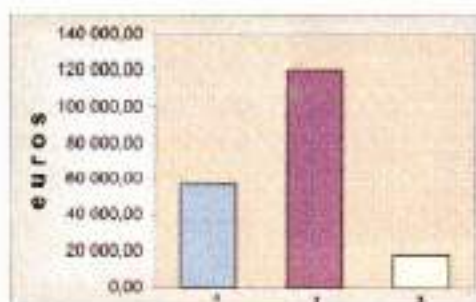


COMPTE ADMINISTRATIF 2002

Dépenses

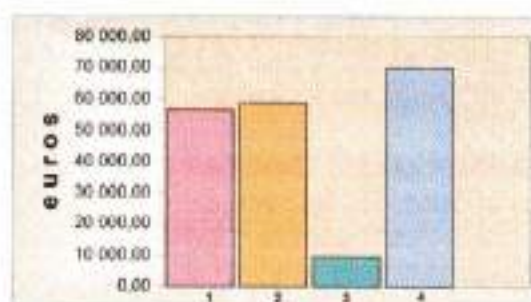
Recettes

INVESTISSEMENTS



1) Remb. Emprunts	57 091,58
2) Investissement	120 291,32
3) Déficit antérieur	18 198,12

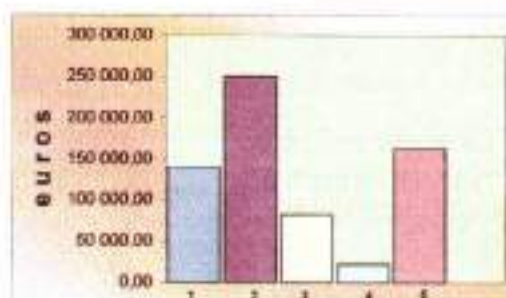
195 581,02



1) Dotat. Fonds divers	56 675,79
2) Déficit Investissement	59 113,11
3) Subv. d'Investissement	9 670,12
4) Emprunts	70 122,00

195 581,02

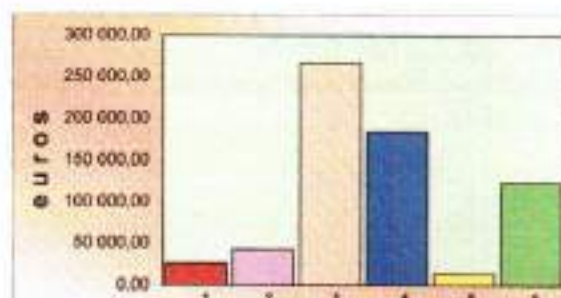
FONCTIONNEMENT



1) Ch. à caract. général	140 439,30
2) Frais de personnel	250 525,00
3) Aut. Ch. de gestion	82 259,98
4) Charges financières et exceptionnelles	22 125,22

5) Excédent	163 102,65
-------------	------------

658 452,15



1) Prod. Gest. Courante	
Ventes produits	25 977,14
2) Autres produits gestion	43 014,23
3) Dotations subventions	266 958,25
4) Impôts et taxes - Cont.directes	184 847,03
5) Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Transferts de charges	14 208,65
6) Excédents antérieurs	123 446,85

658 452,15

Réalisations 2003

TTC

Cantine :	
Eplucheuse	1 438 €
Tables	233 €
Chauffage électrique air pulsé	866 €
Divers petits travaux de peinture et d'aménagement.	
Création et entretien fossés :	4 246 €
Ecole :	
Mise en conformité en 2002 /2003	40 584 €
Sèche linge	299 €
Matelas + housses (maternelle)	264 €
Jeux évolutifs (maternelle)	4 997 €
Entretien forêt communale :	3 449 €
Fleurissement : jardinières Pont du Luy	1 050 €
Foyer des Jeunes :	
Début des travaux de réhabilitation	10 190 €
Local technique - achat de matériels divers :	
Taille-haie thermique	500 €
Souffleur à dos + harnais	850 €
Perceuse sur colonne + échelle	1 097 €
Tracteur + chargeur frontal + épareuse	64 094 €
Nettoyeur haute pression	2 000 €
Logement de Fonction Institutrice :	
Remise en état (électricité, peintures et tapisseries)	3 547 €
Mairie :	
Appareil de photo numérique	799 €
Meuble rangement	220 €
Imprimante couleur	222 €
Classement archives municipales par le Centre de Gestion des Landes	2 280 €
Presbytère : réhabilitation	11 089 €
Salle de Réunions :	
Remise en état (plâtre, tapisseries, peinture)	4 187 €
Salle polyvalente :	
Installation chauffage dans vestiaires	1 945 €
Début des travaux de mise en sécurité : remplacement portes secours côté fronton	2 320 €
Vieux Cimetière : construction ossuaire	1 325 €
Voirie :	
Installation de deux ralentisseurs	3 373 €
Signalisation verticale et horizontale	1 829 €



Quelques projets...

Cantine : installation plafond acoustique, peinture des menuiseries.

Ecole Maternelle : construction d'un préau.

Ecole Primaire : nettoyage de la toiture, divers travaux de peinture.

Foyer des Jeunes : poursuite des travaux de réhabilitation.

Foyer des Retraités : peinture des murs extérieurs et percement d'une porte. Création parking handicapés.

Local technique : aménagement et mise en conformité.

Mairie : nettoyage de la toiture, réfection du bureau du Maire (électricité, peinture et mobilier), aménagement du secrétariat, achat matériel informatique et logiciels.

Poste : nettoyage de la toiture, pose moquette à l'accueil.

Salle polyvalente : poursuite de la mise en sécurité et conformité, peinture des murs intérieurs, pose de trois exutoires de fumée, installation toilettes extérieures, aménagement salle annexe, éclairage du parking place des Sports.

Voirie :
Aménagement du rond-point au Carrefour BÉGU.

L'année 2003 est une très importante année forestière pour la Commune de SAUGNAC. En effet, lors des ventes de bois organisées par l'O.N.F., les trois coupes rases de la parcelle n° 4 du bois de Saugnac ont été vendues malgré un marché très difficile et encore surchargé de l'excédent de bois de la tempête 1999.

Ont été vendus :

1^{er} lot : bord du Luy - 123 chênes (430 m³) à l'entreprise DARRÉ pour 44 576 € HT, les houppiers réservés pour les habitants de la Commune.

2^{ème} lot : partie centrale de la parcelle n° 4 - 170 chênes (515 m³) plus 206 m³ de houppiers, vendus aux Ets CANADELL pour 56 500 € HT (l'abattage a été réalisé au mois de novembre 2003).

3^{ème} lot - 46 peupliers de 76 m³ pour 2 780 € HT vendus à la Société DOLHAGARAY

Ces coupes devront être réalisées avant mars 2005.

Mises en vente également deux coupes d'éclaircies de chênes parcelles n° 3 à Cambran et 8a à Arzet, ainsi qu'une coupe d'éclaircie de pins parcelle n° 14 du Bois d'Arzet. Ces trois lots n'ont pas eu d'offre d'achat.

Pour ne pas surcharger notre budget communal, les travaux forestiers sont limités à l'entretien des jeunes plantations et au nettoyage des parcelles où des lots de bois sont proposés à la vente.

Cette année, nous avons réalisé :

en juin : sur la parcelle n° 7a d'Arzet, 1 ha de peupliers de 5 ans, un discage (travail du sol pour favoriser l'enracinement) par les Ets MORLAES.

en août : sur la jeune plantation de chênes rouges et merisiers parcelle n° 12a d'Arzet, un débroussaillage en ligne réalisé par la C.A.F.S.A..

en septembre : création de fossés aux endroits humides du chemin pédestre qui traverse le bois d'Arzet avec l'entreprise DUCASSE.

en octobre : sur la parcelle n° 16a, 4.50 ha de chênes rouges de 7 ans et sur les micro-parcelles n° 7b 8b 9b, 1.30 ha de frênes de 14 ans, l'entreprise locale, Vincent DUFAU, a réalisé un débroussaillage des interlignes.

en novembre : parcelle n° 2, 10 ha de chênes de 110 ans, débroussaillage par les Ets SUHUBIETTE Sébastien. Une coupe d'amélioration est prévue pour 2004.

Le total des dépenses pour 2003 s'élève à 3 629 € TTC.



Notre n° PEFC vient de nous parvenir. Tous les bois de notre forêt communale seront proposés à la vente avec ce nouveau sigle européen. C'est une marque de qualité qui atteste d'une gestion forestière durable, soucieuse de préserver l'environnement et notre espace forestier.



Routes

Les travaux ont été effectués comme prévu au programme 2003, c'est-à-dire :

- ◆ Route de Pouillon,
- ◆ Aménagements rue Jean Moulin (Lottissement Beau-Soleil),
- ◆ Croisement route de Bénesse / route de Saint-Pandelon (mini-giratoire autour du chêne des Sorcières).

La Commission des routes se réunira prochainement pour établir le programme routier 2004 soumis à la C.C.G.D.

Voies communales - Voies communautaires

La C.C.G.D. élargissant sa compétence voirie, que devons-nous transférer de notre réseau routier à la Communauté sachant que celui-ci reste propriété intégrale de la Commune ?

C'est donc, en collaboration avec les services compétents de la C.C.G.D., la réflexion que mèneront les membres de la Commission des routes en ce début 2004.

Sécurité routière

Dans le Trait d'Union 2002, nous parlions de deux projets relatifs à la Sécurité Routière sur notre Commune.

L'un est terminé : les deux ralentisseurs Avenue de la République.

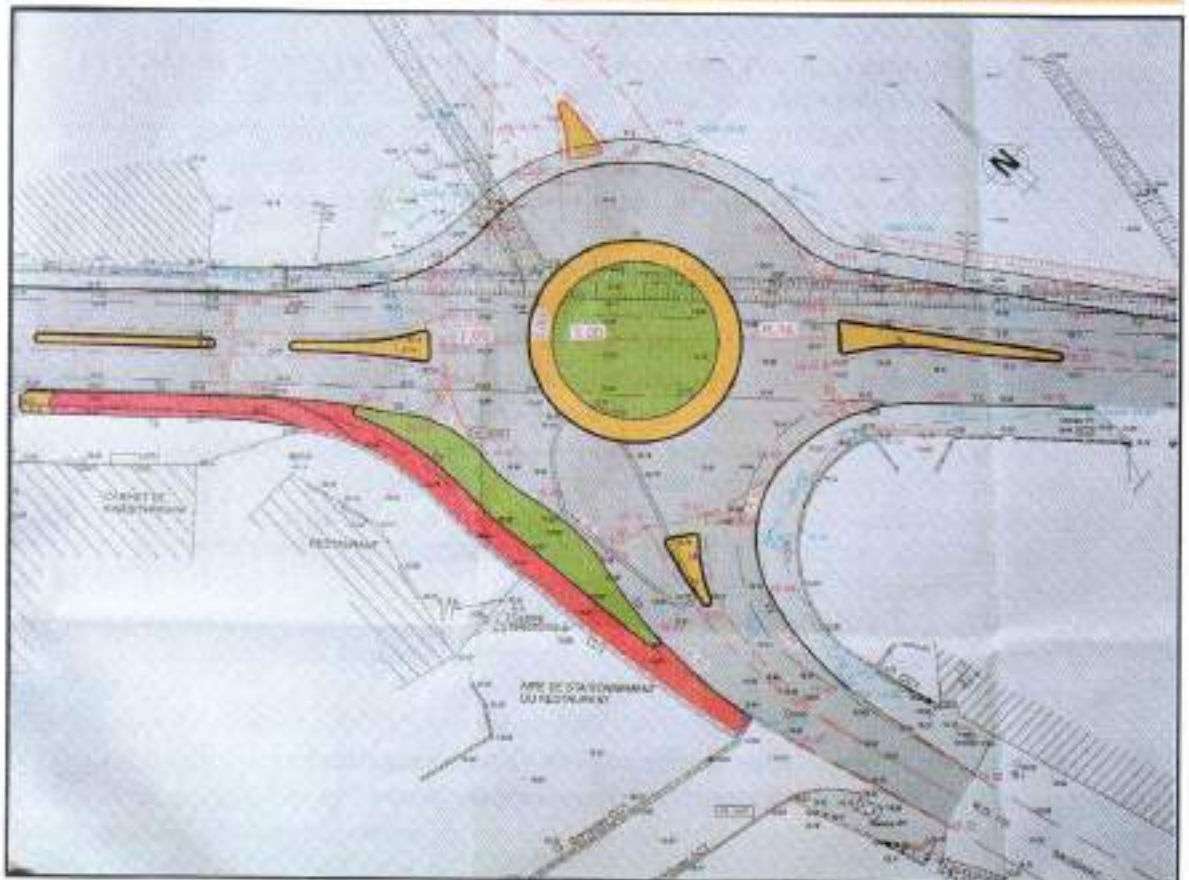
Comme indiqué par les panneaux de signalisation, la portion comprise entre ces deux ouvrages est une zone à limitation de vitesse à 30 Km/h. Cela ne peut qu'améliorer la sécurité sur cette voie.

De même, suite à une récente réunion en Mairie avec les services du Conseil Général, nous pouvons annoncer aujourd'hui que le **rond-point du carrefour BÉGU** est inscrit au budget 2004. Au cours de cette réunion, les services concernés (E.D.F., FRANCE TÉLÉCOM, D.D.E., SYDEC et S.I.E.A.P.) étaient rassemblés pour une coordination des travaux, afin que ceux-ci puissent débuter premier semestre 2004.

Ces deux réalisations apporteront une grande amélioration pour la sécurité des usagers. **RESPECTONS LES LIMITATIONS.** Il vaut mieux arriver cinq minutes plus tard dans ce monde que trente ans trop tôt dans l'autre.

Des travaux d'entretien sont toujours effectués par les agents de la Commune : remise en état chaussées, curage fossés, création et entretien des ponts, signalisation (peinture et panneaux).

Rond-point
du
carrefour
BÉGU



Assainissement



Les travaux d'assainissement collectif prévus au programme 2003 sont réalisés. De ce fait, 40 maisons de plus sont raccordées au réseau collectif de la commune. Une antenne est prévue en 2004 (construction du giratoire BEGU) sur 300 m environ, route d'Orthez, afin de n'avoir plus à intervenir en réseaux souterrains sur la chaussée, le rond-point terminé.

Zoom sur l'assainissement collectif de la commune

On parle beaucoup d'eau potable... mais où pensez-vous que va l'eau que nous évacuons dans nos chers tuyaux d'éviers, de chasse d'eau, de lavabos de douches ou de bains ? La réponse coule de source, avant de retourner dans le milieu naturel, cette eau dite « usée » est transportée par des tuyaux de collecte sous terre puis est traitée dans une station d'assainissement.

Tout débute chez vous où la boîte de branchement permet le regroupement de tous les effluents. Ceux-ci sont acheminés via cinq kilomètres de tuyaux de collecte. L'eau est, la majorité du temps, transportée gravitairement. Mais il arrive que la différence de niveau avec le point de refoulement (appelé dans le jargon : hauteur manométrique totale) impose la création d'un poste de relèvement. Nous en trouvons 5 dans la commune équipés chacun de 2 pompes afin qu'un secours soit assuré en cas de défaillance d'une pompe.

Le traitement s'effectue à la station où les quelques 30 000 m³ annuels sont épurés.

La pollution est ainsi dévorée. En effet, plusieurs étapes successives permettent d'éliminer les matières solides puis, à travers l'apport d'oxygène, de permettre aux bactéries, de minéraliser la matière organique et donc d'épurer l'eau de tous les mots « chimiques » que vous avez déjà du entendre : nitrates, azote, ...

D'un côté, nous trouvons de la boue et de l'autre l'eau qui est rejetée avec une qualité respectant un niveau prédéfini par arrêté ministériel. Outre l'autocontrôle, la maintenance et le pilotage de la station, la Lyonnaise des Eaux et le S.I.A.E.P. effectuent une auto surveillance de ces paramètres de rejet. De plus le SATESE, organisme indépendant rattaché au Conseil Général, effectue aussi un contrôle contradictoire.

En 2002, toutes les mesures effectuées ont montré que la qualité de l'eau qui sort de la station de Sagnac et Cambran respecte largement les valeurs requises.

Vous pouvez dormir tranquille les bactéries veillent sur vos rejets...

L'an prochain, nous vous parlerons de l'assainissement individuel qui verra dans les prochaines années de nouvelles normes de conception.



Les ordures ménagères - Le tri sélectif

Parlons un peu des bouteilles plastiques. Il faut savoir que cette année, le service ramassage de ces points-tri a connu pour ce produit d'énormes problèmes (tonnage très supérieur aux autres années, dû cet été à une consommation importante d'eau, canicule oblige).



Quelques conseils

Qu'appelle-t-on emballages plastiques ?

Les emballages plastiques se classent en plusieurs catégories, selon leur composition. On utilise pour la plupart :

- du PEHD : bouteilles de lait, bidons de lessive, bouteilles de jus de fruit, bouchons en plastique, ...
- du PET : bouteilles d'eau et de boissons gazeuses, bouteilles de vinaigre, bouteilles d'huile, ...
- du PVC : certaines bouteilles d'eau ou d'huile de table. Les emballages en PVC tendent à être remplacés par du PET.
- du PS : pots de yaourts, gobelets, barquettes, ...

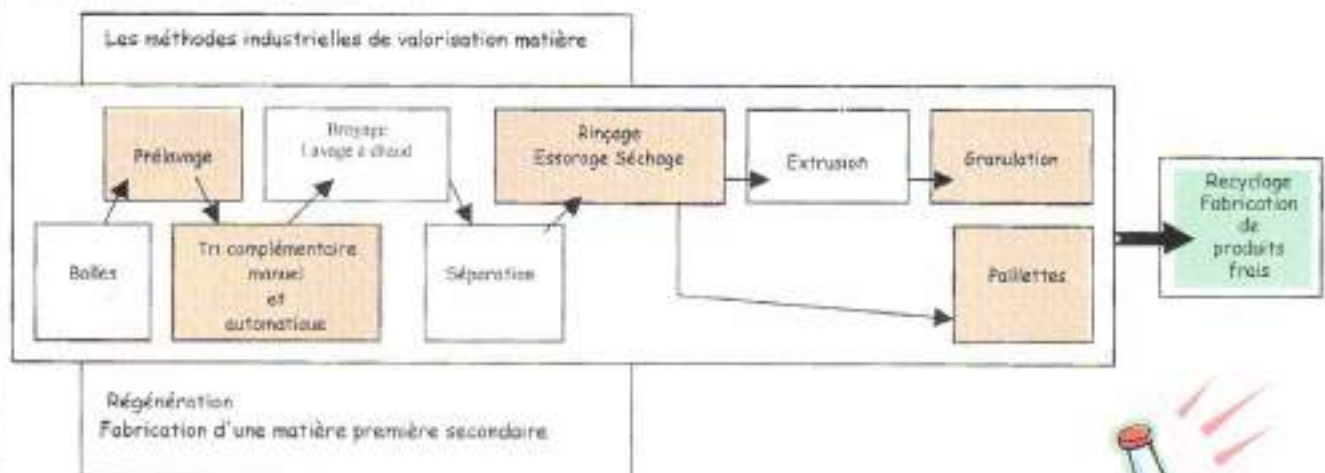
Où doit-on jeter les emballages plastiques ?

- Au point-tri : on doit déposer dans le conteneur bouteilles plastiques **uniquement** des bouteilles et des flacons en PEHD, PET et PVC. Ils seront recyclés.
- A la poubelle : on y jette tous les autres emballages plastiques (pot de yaourt, film plastique, gobelet...). Ils seront incinérés dans une des deux usines du SITCOM...



Les bouteilles d'huile doivent être mises à la poubelle car les corps gras qu'elles contiennent nuisent au recyclage.

➤ Le procédé de régénération :



➤ Le recyclage :

Le recyclage des bouteilles et des flacons varie en fonction du plastique :

- PEHD : conteneurs, composteurs, tuyaux, nouveaux flacons, palettes, ...
- PET : polaire, rembourrage, tissus, barquettes de jardinage, moquette, ...
- PVC : contreforts de chaussures.



Actions de développement économique

zones d'activités industrielles commerciales tertiaires
artisanales ou touristiques d'intérêt communautaire,
développement économique du territoire.

Aménagement de l'espace

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
aménagement rural,
Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)
Système d'Informations Géographiques (SIG) :
informatisation du cadastre

Voirie

création, aménagement et entretien de la voirie
d'intérêt communautaire

Logement et cadre de vie

Plan Local Habitat (PLH), logement sociaux,
amélioration des zones d'habitations,
emplacement pour les gens du voyage



Communes du Grand Dax

Elimination et valorisation des déchets

ramassage des ordures ménagères, gestion des points-tri et des centres de déchetteries



Transports

gestion du transport en commun URBUS, extension du réseau dans les communes non desservies (transport à la demande)

Chenil

accueil des animaux abandonnés ou errants dans les communes, suivi vétérinaire de l'ensemble, adoption...

REGARDER ET PERCEVOIR L'ENVIRONNEMENT POUR L'EMBELLIR ?

Compositions végétales et fleuries, aménagements paysagers..., tout est question de regard, de sensation et de perception.

Aujourd'hui, plus que fleurir, il faut embellir. Du massif au jardin, l'essentiel est de mettre en valeur un espace pour l'usage et le plaisir de ceux qui le fréquentent, sachant que cet espace évolue au cours des saisons, au fil des années. Pour attirer l'attention des usagers, il faut créer des ambiances et provoquer des sensations. Le même massif, le même décor, placés au même endroit d'une année sur l'autre, ne seront plus attractifs ni même perçus par les personnes.

APPROCHER LE PAYSAGE

Pour réussir son fleurissement et donc l'embellissement d'un site, il faut le positionner dans son paysage, son ambiance. Quelle que soit la surface à embellir, il faut lire le panorama environnant. Il n'y a pas de petits ou grands projets, ni de lieux faciles ou d'autres moins beaux. Il ne faut pas faire de discrimination, tous les espaces de différentes tailles... ont un usage, une fonction dans la commune. Pour réussir, il est indispensable de porter le même intérêt pour chaque emplacement, sinon les habitants percevront si un secteur est délaissé et un autre choyé. Pour chaque endroit, il faut lister et analyser la situation, mesurer les problèmes et les contraintes (sol, exposition, fréquentation) et imaginer les solutions adéquates.

L'acte de fleurir résulte toujours d'une intention louable. Le résultat suscite tantôt l'émerveillement, tantôt l'indifférence, parfois le rejet impitoyable.

La critique est aisée, mais l'art est difficile. Mais si les jugements sur le sentiment du beau sont empreints de subjectivité, l'évaluation des critères qui permettent d'apprécier la qualité d'une composition peuvent, eux, être soumis à une analyse objective qui sera le meilleur guide pour respecter les canons du bon goût.



Bienvenue à **Mélanie CHEVALEYRE**, en contrat d'apprentissage au service Espaces Verts de la Commune. Vous pourrez estimer ses performances professionnelles sur les massifs de notre commune.

Depuis son passage à plus de 1 000 habitants, pour la première fois, la Commune a été diplômée par le Conseil Général pour la qualité et l'originalité de ses plantations.



L'une des dix jardinières du pont au bourg



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

1^{er} prix : Mme et M. LAFFITTE J. Michel
2^{ème} prix : Mme PICHOT Germaine
3^{ème} prix : Mme et M. LESGOURGUES Pierre
4^{ème} prix : Mme et M. POSTELLE Pierre

5^{ème} prix : Mme TECHER Anne-Marie et M. GUIRAUTON Pierre
6^{ème} prix : Mme et M. SARRAMAGNA Jean-Michel
7^{ème} prix : Mme DUSSARRAT Josiane
8^{ème} prix : Mme et M. LANNEGRAND Roger
9^{ème} prix : Mme et M. ROMAN Didier



*Juste après la
cérémonie de
remise des prix*

Mme COUDRAY Marie-Évelyne
Mme et Monsieur CALENDON Jacques

BENÉVOLES DU FLEURISSANT
certification des porteurs de fleurs dans le village

Mme LESCLAUZE Rose
Mme LABASTIE Marthe
M. NACIET André

La Commission «Fleurissement» remercie
vivement tous les Lauréats pour leur participation active au fleurissement communal.

Journée de l'Environnement



Sagnac et Cambran a vécu sa première journée de l'environnement

Ils étaient une soixantaine de bénévoles venus de plusieurs horizons : élus, agriculteurs, chasseurs, amoureux de la nature. Trois groupes ont été constitués. Le premier se dirigeait sur les berges du Luy (au Courant) et pratiquait des travaux de débroussaillage et de plantations de platanes de façon à stabiliser la berge. Le deuxième groupe s'orientait vers la Coulée Verte (Lotissement de La Lande), travaux de débroussaillage, abattages d'arbres morts et mise en place d'agrès. Le troisième groupe allait vers l'espace vert à l'entrée du Lotissement des Hauts de Cambran, nettoyage du terrain et pose d'agrès. C'est aux alentours de 13 heures que tous les participants se sont retrouvés à la Ferme du Planté pour savourer apéritif et repas offerts par la Mairie.

Lors de son discours, Monsieur le Maire, agréablement surpris par cet enthousiasme et cet élan de solidarité, remerciait vivement tous les acteurs d'un jour.

Rendez-vous pour la prochaine journée le samedi 5 juin 2004.
Les organisateurs cogitent déjà sur le futur projet.

Renseignements et inscriptions à la Mairie.



Les rencontres Art et Culture au village

C'est toujours un enchantement de pouvoir poser son regard admiratif sur des œuvres d'art et davantage encore si cette exposition se passe en plein air sous de magnifiques tilleuls odorants qui ombragent le parc de notre Mairie.

Cette 3^{ème} édition d'Art et Culture au village a été exceptionnelle. 25 artistes (21 adultes et 4 enfants) ont exposé les 20 et 21 septembre. Pour certains, c'était la première fois qu'ils osaient offrir au regard des visiteurs leurs peintures, leurs photos, leurs arts mais surtout leur passion.

Le public est venu assez nombreux malgré les journées du Patrimoine, les personnes ont pu flâner, voyager tout au long du parcours, de l'Espagne avec des tableaux de couleurs très vives représentant la force de la corrida, au Maghreb avec des portraits délicats de femmes aux lignes pures. Des paysages de montagne, d'océan, de forêt landaise, représentés par de superbes aquarelles transparentes et lumineuses, des œuvres très originales, mélange de collage et de peinture qui ont su attirer l'œil interrogatif du passant. Il ne faut pas oublier les délicates peintures sur miroir ou sur verres, les tuiles peintes et les magnifiques encadrements très recherchés par le choix des couleurs et de la texture.



Les photographies en noir et blanc de portraits superbes de jeunes filles nous ont transporté sur des îles lointaines, celles en couleur nous ont fait découvrir sous différents angles la vie, l'instant, un moment passé.

Les Sagnacais (anciens et nouveaux) ont apprécié fortement les centaines de vieilles photos mises à leur disposition. De cet endroit fusaient des rires, des éclats de voix qui faisaient du bien à entendre et de là, partaient des commentaires sur le temps passé, les souvenirs de jeunesse avec les copains.

Comme chaque année, nous remercions tous les artistes présents et en particulier une dame qui a bien voulu peindre devant le public une toile représentant «l'église de Sagnac et Cambran», ainsi que les jeunes artistes pour leurs travaux d'expression.

N'oublions pas non plus le talent d'une jeune styliste qui nous a présenté ses créations. Bravo à tous.

Le seul regret de ces journées vient peut-être de l'absence de jeunes musiciens qui avaient été conviés à animer ces rencontres d'Art et Culture au village mais qui n'ont pas répondu présents. Serait-ce par timidité ???

Nous avons clôturé ce dimanche par le verre de l'amitié et la remise des prix du jury présidée par Monsieur VALLIEZ

Prix du Jury :
Madame **NEYMOZ** pour sa toile
«jeune femme berbère»

Prix du Public :
Mademoiselle **POUYMAYOU Magali**

Prix de Création :
Mademoiselle **POUYMAYOU Magali**

1^{er} prix enfant :
TISSIER Maxime

2^{ème} prix enfant :
LOURENCO Arnaud

Diplômes d'encouragement :
RUPPEL Carole
LAMBOURG Séverine



Pour 2004, nous pensons faire cette exposition sur 1 seul jour, car il y a trop de manipulations pour ces œuvres qui sont assez fragiles.

Bonne Année Artistique à Tous



A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée)

M. Jean-Claude LACOSTE
300, Rue Condorcet

Tél : 05.58.97.85.97

AGRICULTURE

- C.U.M.A.

M. Francis GAILLARDET
795, Route de Cambran

Tél : 05.58.97.84.12

- F.D.S.E.A.

M. Francis LABARRIÈRE
365, Route de la Forêt

Tél : 05.58.97.86.68

- M.O.D.E.F.

M. Jean-Claude ARRIEUSSECO
455, Route de Husté

Tél : 05.58.97.83.89

ALPAEDA (Association Landaise des Parents
et Amis d'Enfants Déficients Auditifs)

Mme Sylvie BALYAN
295, Chemin de Hitte

Tél : 05.58.97.82.57

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS 39-45

M. Gilbert DUBOUÉ
1, Rue du Kiosque

Tél : 05.58.97.84.00

CLUB DES RETRAITÉS

M. André CHICOYE
580, Route de Saint-Pandelon

Tél : 05.58.98.71.71

COMITÉ DES FÊTES

- SAUGNAC

M. Jean-Yves LABAT
330, Avenue Jean-Charles-De-Borda

Tél : 05.58.97.82.98

- CAMBRAN

M. Jean-Michel DESTREBATS
1395, Route de Cambran

Tél : 05.58.97.81.59
(Secrétaire)

CYCLO CLUB SAUGNACAIS

M. Christian LALANNE
1990, Rue de l'Eglise de Cambran

Tél : 05.58.97.82.12
(Vice-Président)

ÉLAN SAUGNACAIS

M. René DUMON
1130, Route d'Orthez

Tél : 05.58.97.87.96

ENTENTE SAUGNACAISE BASKET

M. Michel CASTILLON
305, Rue Charles Baudelaire

Tél : 05.58.97.87.95
Secrétariat - Tél : 05.58.97.87.70
E-mail : Saugnac basket 40@wanadoo.fr

F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens
Combattants d'Algérie)

M. Gilbert DUBOUÉ
1, Rue du Kiosque

Tél : 05.58.97.84.00

FOYER DES JEUNES	M. Christophe LABORDE 4, Route du Conte	Tél : 05.58.97.88.22.
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Mme Maryse PEDELACQ 675, Avenue de la République	Tél : 05.58.97.82.22.
LA MAFIA	M. Jean-Jacques MONGAY 865, Route de Sort	Tél : 05.58.97.87.03.
LES P'TITS MIOCHES (Parents d'élèves)	Mme Céline LACOSTE 163, Rue du 19 Mars 1962 à CAGNOTTE	Tél : 05.58.73.71.92.
MUTUELLE ACCIDENTS ET INCENDIE	M. Claude CASSEN 525, Route du Courant	Tél : 05.58.97.86.44.
PALA SAUGNACAISE SPORT LOISIR	M. Daniel LENTATI 4, Rue des Genêts	Tél : 05.58.97.82.89.
SAUGNAC-TENNIS	M. René GONALONS 1, Impasse Gérard Philippe	Tél : 05.58.97.82.77.
SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL	M. Jean-Claude ARRIEUSSECO 455, Route de Husté	Tél : 05.58.97.83.89.

DATES A RETENIR



JANVIER 	04	<i>Vœux F.N.A.C.A.</i>	JUIN	05	<i>Journée de l'Environnement</i>
	08	<i>Vœux de la Municipalité</i>		12	<i>Goûter Fête des Mères</i>
	09	<i>Loto Elan Saugnacais</i>		12	<i>Soirée Gymnastique Volontaire</i>
	17	<i>Goûter de nos "Aînés"</i>		13	<i>Elections Européennes</i>
FÉVRIER 		<i>Sortie ski Foyer des Jeunes</i>	JUILLET	03 - 04 et 05	<i>Fêtes Patronales de SAUGNAC</i>
	06	<i>Carnaval Les P'tits Mioches</i>		24	
	19	<i>Cérémonie F.N.A.C.A. Apéritif</i>	AOÛT	27 - 28	<i>Fête du Basket</i>
21	<i>Elections Régionales 1^{er} tour</i>	SEPTEMBRE		04	<i>Fête Elan Saugnacais</i>
28	<i>Elections Régionales 2^{ème} tour</i>		18 - 19	<i>Fêtes Patronales de CAMBRAN</i>	
MAI 	02	<i>Marché Particulier à Particulier organisé par le Basket</i>	26	<i>Exposition Art et Culture</i>	
	08	<i>Cérémonie Anniversaire Armistice de 1945 - Apéritif</i>	NOVEMBRE	07	<i>Marché Particulier à Particulier organisé par le Basket</i>
	08	<i>Mayade Comité des Fêtes</i>		11	<i>Cérémonie Anniversaire Armistice de 1918 - Apéritif</i>
15	<i>Fête de l'Ecole</i>				



Quoi de neuf en 2003 ?

Pour l'essentiel tout d'abord l'inauguration du « PIT DU CHASSEUR » bien sûr. Dans une ambiance sympathique et chaleureuse, cette dernière a eu lieu le 19 septembre 2003, en présence de M. Le Maire, accompagné de ses Conseillers Municipaux ainsi que des Présidents d'associations. Après avoir dévoilé notre magnifique emblème, puis coupé le ruban inaugural, un vin d'honneur offert par la Mairie suivit la cérémonie.

Après l'effort, le réconfort. Le 10 octobre 2003, M. Le Maire a réuni tous les bénévoles, chasseurs et non chasseurs, au restaurant du village afin de les remercier de leurs bons et loyaux services. Merci M. le Maire pour cet excellent repas.

Par ailleurs, autre point important, le **déplacement de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage.** Dans ce cadre là, un dossier concernant la demande a été transmis le 9 octobre 2003 à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. L'administration a 6 mois pour valider ou invalider le projet de l'A.C.C.A. Si avis favorable, le 18 avril 2004 la nouvelle Réserve sera implantée comme prévu aux lieux dits : Conques, Houey, Planté, Lecourt, Conte, Hourques et Bégu.

Et de l'actualité cynégétique, qu'en est-il ? La Chasse est à l'épreuve des lois.

Afin de calmer le jeu et tenter d'évacuer la pression, la « PETITE LOI » chasse fut votée le 31 juillet 2003. Points importants de cette dernière :

- La fixation des dates d'ouverture et de fermeture des espèces migratrices restera du ressort du Ministère de l'Écologie, conformément aux indications scientifiques que fournira l'Observatoire de la Faune Sauvage récemment créé.
- Le mercredi sans chasse à tir est supprimé,
- Le principe du prélèvement maximum autorisé (P.M.A.) national ou départemental est maintenu,
- La chasse de nuit à la tonne du gibier d'eau est légalisée,

- Les missions des Fédérations sont confortées et précisées en matière de protection et de gestion,
- Concernant les procès verbaux, la Fédération redevient destinataire d'une copie de chaque PV dressé,
- L'O.N.C.F.C. et la Fédération Nationale des Chasseurs sont désormais sous tutelle du Ministère de l'Écologie et celui de l'Agriculture.

Philosophie de la « PETITE LOI » : rééquilibrage de la « loi Voynet » du 27/07/2000. Meilleure reconnaissance des chasseurs à gérer la chasse, mais peu de changement dans leur quotidien.

Recadrage fondamental à l'occasion de la loi sur le développement des territoires ruraux par examen le 3 septembre 2003 d'un projet de loi en Conseil des Ministres.

Concernant la Chasse, cette loi traite notamment de la gestion des grands animaux et des dégâts qu'ils peuvent commettre aux activités agricoles. Par ailleurs, les points essentiels sont les suivants :

- La loi clarifie le dispositif du permis de chasser, qu'il s'agisse de l'examen pour lequel sont précisés le rôle de l'État, de l'O.N.C.F.S. et des F.D.C., comme des conditions de délivrance, en énumérant les causes d'exclusion,
- Il est créé un permis temporaire de 3 à 9 jours. Le système des licences pour les étrangers est supprimé,
- En ce qui concerne l'exercice même de la chasse, la notion d'enclos cynégétiques disparaît pour le petit gibier à poil. En revanche, les conditions d'exercice de la chasse y sont assouplies pour le grand gibier,
- Une disposition concernant les handicapés moteur les autorise à utiliser un véhicule à moteur pour se déplacer,
- Par ailleurs une réglementation délimite désormais l'utilisation des moyens électroniques et des appelants, pour lequel un arrêté national remplacera les textes

actuellement en vigueur dans une soixantaine de départements,

- Les conditions de transport du gibier vivant ou mort sont clarifiées et globalement assouplies. Le grand gibier tué accidentellement à la suite d'une collision avec un véhicule peut être transporté sous réserve que le conducteur en ait préalablement prévenu les services de la gendarmerie ou de la police.
- Pour la police de la chasse et la garderie, les dispositions pénales relatives à la chasse sont réécrites afin de tenir compte de l'évolution du code pénal. Enfin un article permet de donner un nouveau fondement à l'organisation de la garderie des particuliers (recrutement et exercice des fonctions de gardes chasse).

Cette nouvelle loi sera à l'ordre du jour du Parlement cet automne avec peut être un vote en fin d'année.

Mais quel qu'en soit le résultat, ce **taillage de la loi Chasse 2000** souffrira à nouveau d'un manque de concertation préalable.



Chasseresses et chasseurs en grande tenue avec leur Président pour l'inauguration



Depuis notre tendre enfance, nous les jeunes de la **Classe 2004**, attendions notre tour avec impatience.

Dès l'automne dernier, nous réfléchissions à ce que pourrait être le thème. C'est ainsi que pendant 6 mois, nous avons préparé ces 4 jours de fête.

Le Parrain **Laurent DUSSARAT** et la Marraine **Colette AUBERT** se sont montrés à la hauteur de leur rôle : «ne surtout pas tomber avant leurs protégés.»

Les festayres s'en sont donnés à cœur joie en respectant cependant les consignes concernant l'alcool.

Pour les jeunes de la **Classe 2004**, les fêtes resteront gravées dans leur mémoire comme le passage réussi entre l'enfance et l'âge adulte.

Nous remercions vivement Monsieur le Maire, le Comité des Fêtes, Monsieur l'Abbé et toutes les bonnes volontés de la commune.

*Nous souhaitons
bonne chance à la classe
2005*



*Nico,
Président
de la Classe*





Après une petite mise en jambes au goûter des Aînés offert par la Municipalité, les adhérents du Club des Retraités ont commencé l'année, comme il se doit, par les traditionnelles agapes de janvier. Repas qui a eu lieu le 19 chez Simone à Bénesse-lès-Dax, où les ténors de Sagnac et Cambran nous ont régalingés de leurs vocalises - intermède à renouveler.

Puis le 26 mars, c'était à peine le printemps, l'hiver se faisant toujours sentir, nous nous sommes réconfortés par un «coq au vin» de l'ami Gilbert, précédé d'un excellent bouillon, dont seule Rosette a le secret. Bonne journée, chaude ambiance, les adhérents se sont quittés contents.

Enfin le 17 avril, 1^{ère} sortie, la vallée du Lot : visite d'une fabrique de pruneaux à SAINT-VITE, déjeuner à SAUVETERRE la LEMANCE, un petit tour au Musée Ornithologique et à la Cave des PARDAILLOUX.



Le 12 juin, les prémices de la Fête de Sagnac et Cambran commençant à se faire sentir, un petit tour en Espagne est organisé....

Nous avons marqué la pose estivale et, une fois la canicule passée, nous sommes allés à SARE le 8 octobre. En chemin, visite de Grottes Préhistoriques puis repas servi devant un



immense foyer où les moutons cuisent à la verticale... ce voyage clôture nos grandes sorties.

Le 29 octobre, Poule au Pot, bonne ambiance, assistance nombreuse, parmi laquelle nous avons apprécié la présence de l'Abbé Raymond SOLUE.

Encore quelques dates à retenir :

Le 25 novembre : Assemblée Générale suivie du repas au Lac de Luc,

Le 8 décembre : un petit tour à DANCHARIA.

Nos anciens, qui ne peuvent plus participer à nos activités, ne seront pas oubliés.

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés : Mmes GUILHEMJOUAN Madeleine, LAUILHE Jeanne, GATUINGT Elisabeth et M. LUBET Jean-Baptiste.

Bonnes Fêtes
à tous et à l'année prochaine

OYEZ OYEZ

DAMELOTS (damoiseaux), DONZELLES (Filles) JOVENCELS (Jeunes hommes), JOVENTES (jeunes femmes)

- 8 jours durant, les **BARNAGES** (barons au service d'un roi ou d'un prince) ont refait **COGNOISSANCE** (connaissance), se sont **ACCOISSES** (préparés), ont monté les **AUCUBES** (tentes) et les **ECHAFAUDS** (tribunes), **APENSE** (réfléchi) **CONEPTE** (débatu), beaucoup **BABILLE** (parlé beaucoup et à propos de rien), un tantinet **ETRIVE** (querellé) sans **ATTAYNE** (animosité) à l'**ACHOISON** (occasion) pour réaliser des **APPERTISES** (prouesses),

- Des **TREFS** (tentes coniques) soutenues par des **ESTACES** (mât central) et des **PAISSONS** (piquets) ceinturées de **FORCLOSES** (barrières), surmontées d'**ESTRANIERES** (drapeaux) furent dressées pour permettre la **CONVERSE** (séjour) les **TOSTEES** (beuveries) et la **REPAISSANCE** (repas) aux plus rudes soudards et à la piétaille,

- Les **COTELS** (couteaux) étaient **AMOULES** (aiguisés en passant à la meule), tout était en **ARROI** (en ordre),

- Les **HAUBERCS FREMISSOIENT** (les hauberts retentissaient), le **MARECHAL** (maître de l'Ost) du **CHASE** (Petit fief) en **GRAND BOBANT** (en grande pompe), poussa son **CLAM** (cri de guerre) et fît son **OIANCE** (annonce) pour que soit donné le **BOUTE SELLE** (départ) du **REGAL** (fête) et la **COMMENCAILLE** (début) de la **REPAISSANCE** (repas),

- Une nouvelle fois, les **RÔTS** (rôtis) **TOSTES** (grillés) **MAINEMAIN** (sur le champ) sur les **LEIGNES** (bois à brûler) et **MINCIÉS** (coupés en petits morceaux) par les **QUEUX** (responsables de cuisines) et les **CUISTRONS** (marmitons), la **PLENTE** (quantité) de la **PROVENDE** (provisions), le **CONFORTANT** (nourriture) au subtil **FLEREMENT** (odorat) a permis aux **RIPAILLEURS** (qui aiment faire grande chère) d'avoir de **BELLEMENTS** (beaux) **FRANCHEREPUES** (repas qui rassasie) servis

avec **BACHELERIE** (vaillance) par un **BATAILLE** (bataillon) en **BLIAUT** (chemise) de **LIVREE** (tenues de même couleur). Les **STOMACS** (estomacs) **SUBVERTIS** (bouleversés) s'en **SOVENABLENT** (souviennent) encore. La **PLANTE** (qualité) de **CONJOUR** (accueil) de notre **COREMENT** (institution) a permis le **PLAISEMENT** (plaisir) de la **PIETAILE** ainsi qu'un peu **ESSOINER** (faire des affaires). Ce fût notre **GUERDON** (récompense),

- A **BOISER** ou **GARGOTER** ou **ENTONNER** (boire) de la **NIOLE** (eau de vie) ou du **GUIGUET** (vin de qualité médiocre), il y eut à **BANDON** (discrétion) tant il en fût mis **EN PERCE** (mettre les tonneaux à couler) par une **LANCE** (vingtaine d'hommes) de **GARGOTTIERS** (qui tient une gargote). Tant et si bien que certains eurent le **MAL DE CABARET** (être soûls) après avoir **BOISE** (bu) des **MUIDS** (274 litres pour le vin) à grands coups de **CHANE** (brocs). Ils ont **CHU** (tombés) dans les **BROSSES** (buissons) certainement trompés par le **BROUEE** (brouillard). Une **MALADERIE** (léproserie) dépourvue de **MIRE** (médecin) recevait les **DEHAITES** (malades) où leur étaient dispensées des **CURATIONS** (remèdes),

- A **VÊPRE** (soir), pour s'**EBANOYER** (se divertir) et s'**ESBAUDIR** (s'émerveiller), sur un **ETAGÉ** (estrade) **ENLUMINE** (éclairé), un **BOUTELLIER** (responsable de l'échansonnerie) et des **BARDES** (chanteurs avec violes) permirent aux **PIAFFARDS** (qui s'agite vivement) de **BRANLER** (danse régionale, grande agitation) en distillant des **PAVANES** (dances nobles et lentes à 2/4) suivies de **GAILLARDES** (danse à 3 temps au rythme vif) et autres **TRESCHES** (dances). Ils ont pu se **MOVOIR** (bouger) dans un joyeux **HUTIN** (tumulte). Le **NIVEL** (niveau) de **NOISE** (bruit) élevé dès la **NUITANTRE** (nuit) fût **ODI** (entendu) par des **OREILLARDES** (personnes pourvues de grandes oreilles) jusqu'en les **COTERIES** voisines,

AVEC LES HABITANTS DU CHAMP DE BRANDES

Nouveau chapiteau, nouveau logo, nouvelle chemise, nouvelle toque, nouvelles têtes mais toujours la même convivialité et le même esprit chez les irréductibles habitants du champ de brandes qui ont reçu leurs amis pour leur traditionnelle fête du 13 et 14 septembre.

On dit que le repas fut excellent ainsi que l'ambiance, on dit que le service fut à la hauteur, on dit que les champignons ont poussé pendant la nuit, on dit que les lapins et les faisans n'ont pas été dérangés pour l'ouverture de la chasse le dimanche, on dit que l'an prochain il y aura des WC, on dit qu'un parking sera aménagé, on dit qu'ils ont découvert l'endroit où furent jetées les cloches, on dit que cela sera mieux l'année prochaine, on dit que cela sera difficile mais on dit aussi qu'ils en sont capables

On dit que peut-être la date des fêtes de 2004 sera changée, on dit même que la ville de Dax aurait pris contact avec le bureau pour changer la date de Toros y Salsa.

On dit même qu'ils se rassemblent les nuits de pleine lune autour d'un chevreuil, parfois autour d'œufs de poules et de champignons bizarres, on dit qu'ils fument même l'herbe de leur prairie, on dit que le soir de la fête du quartier, un membre de l'équipe, alors que la nuit était déjà avancée, aurait rencontré route de la Vieille Forge une enclume juchée sur un cheval de bois... On dit qu'ils sont prêts à réserver une surprise pour leurs amis, qu'ils auraient même découvert autre chose que les cloches, mais allez donc savoir avec ces irréductibles habitants du champ de brandes, on dit beaucoup de choses...

L'écrivain

« les toqués »



« Les femmes en blanc »

Le bilan 2003 pourrait se résumer ainsi : le Cyclo-Club-Saugnacais va bien !

En effet nous sommes de plus en plus nombreux et actifs à prendre part aux activités du club.

Sur le plan sportif : effectif et activités sont en progression.

Sur le plan des « tiaps » : des nouveautés et toujours du répondeur.

Et puis 2003 a été aussi l'année des nouveaux maillots.

Notre raison d'être c'est bien entendu les sorties en vélo

La saison commence par l'élaboration du calendrier afin de répondre aux goûts et besoins de tous. Les sorties du dimanche matin au départ de Saugnac proposent des circuits de 25 à 90 km, pour 2 à 4 heures de vélo au choix, en fonction de sa forme et de ses souhaits.

Les sorties Ufolep et inter communes ou V.T.T ont pour but de rencontrer les autres cyclos des Landes.

Les « sorties familles » en montagne ou sur la côte restent des moments forts de la vie du club.

Les plus sportifs sont allés porter les couleurs du club dans les cols pyrénéens, en Corrèze et sur l'étape du tour Pau-Bayonne.

A noter cette année une sortie VTT proposée par Joël du côté de Bidarray où ce ne fut « que du bonheur » !

Bilan sportif donc très positif, avec un taux de participation qui a pratiquement doublé cette année, pour atteindre 12 participants en

moyenne pour un club de 45 licenciés et membres supporters.

Après l'effort, le réconfort

Castagnade, « Sexathlon », repas chevreuil, galette des rois, omelettes, sont autant d'occasions de se retrouver pour partager des moments chaleureux ou pour regarder films et photos de nos exploits de la saison.

Le cyclo club a fait peau neuve !

Jaune vif, bleu et flammes rouges, vous ne pouvez pas nous manquer sur les routes de Chalosse !

Ce ne fut pas une mince affaire pour les membres du bureau que de renouveler les maillots. Il a fallu batailler rudement depuis la première idée jusqu'à la remise des tenues et notamment pour trouver les finances. Nous tenons à renouveler nos remerciements à tous les commerçants et artisans de Saugnac et Cambran sans qui cette opération n'aurait pas pu aboutir (voir, en encadré, la liste de nos partenaires financiers).

Alors si le vélo vous intéresse comme loisir, comme sport, pour vous maintenir en forme ou, tout simplement, pour endosser un beau maillot, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre ♦



Nos partenaires financiers pour l'achat des maillots

Artisans et commerçants saugnacais :



« Les cyclos de Saugnac dans leurs nouveaux maillots »

BAUBION - BAUMONT - BIDAU - BORDA - CAMIADÉ - CAMIER - DIAS - DUBOUÉ - DUCASSE
DUFU - DUFOURCQ - DUPLA - DUPLANTIER - GUICHEMERRE - IBANEZ - LAFFONT - LECLERC
LOUMÉ - MOLLON - MONNIER - NAPIAS - PÉHAU - ROBILLARD - SAYES - SOLAP - SOUBIRON
TACHOIRES - THIEVENAZ - TOLOU - VOISIN - ZANARDO

Juste un mot sur le **Loto des Rois** qui s'est déroulé sans incident le 3 janvier avec une affluence des plus correctes.

La grosse affaire a été la **soirée du 6 septembre**. Le menu (vin compris...) a été apprécié de tous. Reconnaissons les mérites de tous les bénévoles de 7 à 77 ans... (et même plus) qui ont assuré la préparation du repas, la présentation des tables, de la vaisselle, sans oublier le service assuré par de nombreux ados, heureux d'apporter leur aide avec le sourire !

A la fin du repas, la 3^{ème} mi-temps fut animée par les joyeux drilles du Comité des Fêtes «dopés» par notre nouveau curé **Philippe MARSAN**.

Le bénéfice de ces deux opérations ira à trois actions de solidarité :

- aide médicale en Moldavie organisée par le **Docteur BITARD** de Mimbaste,
- participation à divers travaux à l'église de Sagnac,



- actions locales auprès du **Secours Catholique**.

Une équipe du «Secours Catholique» travaille dans l'ombre depuis quatre ans, sur la Paroisse Le Bon Pasteur (Sagnac, Mimbaste, Clermont, St-Pandelon, Narrasse, Yzasse). Une équipe à l'écoute et en action sur le terrain. Informés par les assistantes sociales et aussi par la Mairie, les bénévoles de cette équipe vont à la rencontre des personnes en difficulté en leur portant un colis repas, en étant attentifs à leurs soucis du moment, essayant de résoudre différentes démarches



administratives. Les missions sont diverses et dépendent aussi beaucoup des saisons. Une fois par mois, cette équipe se réunit à la salle paroissiale de Sagnac pour faire des activités de bricolage.

Actuellement, plus de 300 cartes de Noël sont confectionnées pour les détenus de la prison de Mont-de-Marsan. L'équipe se charge aussi de trouver des familles d'accueil pour recevoir pendant l'été des enfants de la région parisienne et du nord de la France.

Le **17 octobre** a eu lieu l'**Assemblée Générale** où nous avons accueilli de nouveaux membres. Puis, un bureau rajeuni a été mis en place pour donner un nouvel élan à l'association. Bien sûr, nous nous tenons à votre disposition pour toute suggestion.

Vous le savez certainement, depuis l'automne 2003, **notre nouveau curé Philippe MARSAN est à la tête de la Paroisse «Le Bon Pasteur»**. Il est installé dans le presbytère qui a été rajeuni à l'occasion de son arrivée.

La cérémonie officielle a eu lieu en l'église de Mimbaste (la plus vaste de la paroisse) avec remise des clés des 8 églises de la paroisse.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un vin d'honneur a été offert dans la salle de réunions.

Nous souhaitons à notre curé bonne réussite dans ses activités paroissiales et diocésaines où il est responsable de la communication •

R.D. et J.P.

Entente Saignacaise Basket

Tous les Saignacais reçoivent le journal de l'Entente Saignacaise, « Entre Nous », qui les renseigne s'ils le souhaitent sur la vie de notre club. Quant au noyau dur de supporters fidèles, il n'ignore rien. Les plus curieux et les plus « branchés » peuvent aussi consulter depuis septembre le site internet créé par notre nouveau secrétaire adjoint, **Hervé BORDA** : www.saignacbasket.com. Ils y trouveront le calendrier des matchs, les résultats, des statistiques, et des informations parmi lesquelles le « trombinoscope » qui présente tous nos joueurs. Nous allons cependant, dans l'article qui suit, rappeler les principaux faits de l'année écoulée, et les plus distracts ou les moins concernés des Saignacais feront sans doute des découvertes s'ils prennent un moment pour nous lire.

La saison 2002-2003 (qui va de septembre à mai) a été globalement satisfaisante pour nos couleurs ; pas de titre cette année mais il ne faut pas se montrer trop gourmand et avoir le sens du partage.

Chez les jeunes, benjamines et benjamins sont cependant parvenus jusqu'au tournoi final. Les cadets ont réalisé un bon parcours, se faisant éliminer en $\frac{1}{2}$ de finale du championnat série A ainsi qu'en $\frac{1}{4}$ de la coupe FAUTHOUX, la coupe des Landes de cette catégorie d'âge. Il est vrai qu'il est de plus en plus difficile de lutter à ce niveau car on y rencontre de véritables sélections : en effet les villages de « la Chalosse profonde » se regroupent (jusqu'à 7 !) pour former plusieurs équipes et mettre ensemble les meilleurs éléments. Faudra-t-il aussi y venir ?

Du côté des seniors, la saison a été décevante pour les féminines, mais ce ne fut pas une surprise car l'effectif était vraiment trop limité. Les réservistes en revanche ont bien tiré leur épingle du jeu puisqu'ils ont atteint leur objectif, à savoir accéder à l'échelon supérieur, l'Honneur départemental.

Satisfaction également pour l'équipe I : pour ses débuts en Aquitaine, elle termine dans la première partie du tableau, à la cinquième place. Pourtant cela avait mal commencé puisqu'à la fin des 11 matchs aller elle ne comptait que quatre victoires : il faut dire qu'elle n'avait pas été épargnée par les ennuis puisqu'à l'indisponibilité pendant toute la saison de **Fabien DUPIN** « le malchanceux » est venue s'ajouter la blessure de **Nicolas ARRIEUSSECQ** dès

le quatrième match, blessure qui l'a tenu éloigné des terrains quelque temps. Le « parcours retour » au contraire a été tonitruant, les trois défaites concédées étant des plus courtes (1, 2 et 5 points), deux d'entre elles face aux leaders. Le bail pour une nouvelle saison en Aquitaine était donc reconduit, c'était l'essentiel.

Fin mai a eu lieu l'Assemblée Générale annuelle. Elle a été l'occasion d'une petite fête en l'honneur d'**Annick DUPRAT**, qui a passé trente ans au service du club, en étant tour à tour et parfois simultanément joueuse, entraîneur, membre du bureau ; un exemple à suivre et malheureusement peu suivi, les bénévoles de cette trempe se faisant rares, et ce n'est hélas pas un phénomène exclusivement saignacais. D'anciennes joueuses sont venues, parfois de fort loin, pour lui rendre hommage et partager avec elle une bonne soirée en évoquant des souvenirs.

Au cours de cette Assemblée nous avons regretté le départ du Bureau de **Solange BETZ** qui, pendant une dizaine d'années, a tenu un rôle essentiel au sein du club, et si celui-ci existe toujours, il lui en est grandement redevable car elle a cumulé les fonctions de secrétaire et de trésorière dans une période délicate pour notre « famille ». Désormais elle veut consacrer plus de temps à son rôle de maman, ce que nous comprenons fort bien. Néanmoins elle reste très près de nous, continuant comme par le passé à gérer nos vide-greniers. Le rôle de secrétaire adjoint est maintenant rempli par **Hervé BORDA** : il s'est attelé à sa nouvelle tâche avec un enthousiasme débordant et beaucoup d'efficacité.

La nouvelle saison est déjà bien entamée. Nous n'avons plus d'équipe senior féminine : depuis plusieurs années il s'agissait d'une entente avec Yzosse mais, faute de combattantes, l'aventure est terminée. Les jeunes Saignacaises ne semblent pas pour l'instant intéressées par la pratique du basket mais la porte n'est pas fermée : si certaines l'an prochain souhaitent nous rejoindre nous ferons le maximum pour les accueillir.



Attentifs au temps mort

Côté jeunes nous aimerions engager davantage d'équipes mais, dans un village tel que le nôtre, à proximité de Dax, la concurrence est grande et c'est donc le règne des ententes : nos minimes jouent à Mimbaste avec MCB (Mimbaste / Clermont) ; nos benjamins accueillent trois Candressois et nos benjamins trois Clermontoises. Poussins et poussines en revanche sont exclusivement Saugnacais.

Que sera la saison pour ces formations ? Difficile de le dire : pour l'instant toutes ont goûté aux joies de la victoire et à la déception de la défaite...

Les seniors masculins sont représentés par trois équipes. L'effectif devenu nombreux avec la montée de plusieurs cadets nous a conduits à engager deux réserves ; en ce début de saison il faut un peu jongler avec les blessures et les absences pour raisons diverses mais tout devrait se mettre petit à petit en place. L'équipe 1 a enregistré l'arrêt de **Mathieu DUCOURNAU** et **Germain LAGEYRE** compensé par le renfort de trois éléments : **Frédéric SUZAN**, Narrossais qui évoluait à Cassen, **Eric BLANC** qui nous vient du Jura suite à une mutation professionnelle, et **Mathieu DUTILH**, l'enfant du pays qui retrouve le bercail après cinq ans passés à Castelnau-Pomarez et qui fait profiter le groupe de ses qualités et de son expérience acquise en pré-nationale. Cette nouvelle équipe, toujours dirigée par **Patrick FRATICELLI**, se montre ambitieuse et satisfait ses



supporters : ses cinq premiers matchs se sont soldés par quatre victoires et un court échec (2 points) à Lacrabe.

Pour terminer ce chapitre, remercions tous ceux qui ont accepté d'encadrer nos jeunes, donnant de leur temps pour se mettre au service du club : **Pierre PRADET** qui s'occupe des petits de l'initiation le lundi soir (la cotisation annuelle de dix euros est à la portée de toutes les bourses), **Mathieu DUTILH** (poussines), **Hervé BORDA** (poussins), **Christophe GALASSI** et **Yannick PEYRES** (benjamins), **Nicolas DUFOURCQ** (benjamins), **Jean-Pierre PREUILH** (réserves) sans oublier **Jérôme LARTIGAU** qui vient pallier les absences éventuelles.

Le club continue par ailleurs son rôle d'animateur du village : les vide-greniers d'avril et de novembre obtiennent toujours un vif succès malgré la pléthore de manifestations de ce genre.

En juillet nous avons également lancé un marché

nocturne ; la canicule qui régnait déjà à cette époque-là a retardé l'arrivée des chalands mais les exposants étaient venus nombreux : quand la fraîcheur, toute relative, est enfin tombée, les clients sont arrivés et ce fut au total un beau succès malgré les imperfections inévitables d'une première. Nous essaierons de faire mieux l'année prochaine, si du moins nous reconduisons une formule qui exige une importante logistique et beaucoup de personnel en période de vacances, au moment où certains sont loin de Saugnac et ne peuvent donc pas apporter leur soutien.

En août enfin, en prélude à la saison sportive, a eu lieu sur deux soirées (vendredi et samedi) un tournoi de très bon niveau qui a attiré dans la salle un nombreux public où les Saugnacais étaient ultra-minoritaires, hélas... Ils ont également boudé le repas qui avait lieu à la bodéga.

Un très grand merci donc aux présents et à ceux qui, absents, se sont cependant manifestés.

Pour terminer nous remercions également la municipalité qui nous prodigue ses encouragements, nous apporte son concours lors des différentes manifestations que nous organisons et a fait installer le chauffage dans les vestiaires. Les enfants n'auront plus froid !

Meilleurs vœux à tous et à l'année prochaine !

Marché d'avril



Cher ami,

Quoi de nouveau à la section F.N.A.C.A. ? Peu de chose en effet à l'échelon local, sinon les manifestations habituelles :

- Vœux du nouvel an en présence des autorités municipales,
- Commémoration du 19 mars,
- Et autres repas permettant aux membres de se retrouver convivialement autour d'une bonne table.

Tout cela sous l'égide de **notre Président Gilbert DUBOÛÉ** auquel le bureau apporte son aide.

Mais hors ces activités routinières, un événement important s'est déroulé à l'échelon national.

Dans l'article de Trait d'Union n° 20 (2002), on en était « encore » à avoir l'espoir que la date du 19 mars serait retenue comme journée nationale de recueillement et de souvenir.

Tous, nous l'espérions, mais tous étions septiques, compte tenu des pressions opérées par les différents groupes d'influence, auxquels s'ajoutent des pressions politiques où le souci électoraliste n'est pas absent.

Hélas, face à tout cela, le gouvernement a mis fin à 6 mois de tergiversations et a décidé unilatéralement, sans en référer à la représentation parlementaire, que le 5 décembre serait cette date commémorative.

Qu'est donc le 5 décembre ?

C'est la date d'inauguration du Mémorial National de la guerre d'Algérie par le Président de la République en 2002.

Elle n'a aucune signification historique en regard de la date du cessez le feu officiel du 19 mars 1962, approuvée par référendum du 8 avril 1962 par 90.68 % des Français.

Ce petit retour à l'histoire est essentiellement destiné aux jeunes générations, pour qui la défense de ces souvenirs peut ne



pas revêtir l'importance qu'y attachent leurs anciens, mais, que nous reste-t'il si on bafoue le passé !!

Le choix du 5 décembre étant irrémédiablement décidé, que décide la F.N.A.C.A. ?

Le mot d'ordre à l'échelon national est le suivant :

« LA FNACA NE COMMÉMORERA PAS LE 5 DÉCEMBRE »

Les membres de la section de SAUGNAC et CAMBRAN ont été consultés sur ce point et leur décision prise à bulletin secret confirme à l'unanimité la position de l'échelon national.

Ainsi donc, fidèles à nos principes et à nos valeurs, nous continuerons à commémorer nos morts dans la journée de recueillement et de souvenir le 19 mars.

Certes, certaines fédérations d'anciens d'Algérie ne veulent pas du 19 mars car, à leurs yeux, cette date rappelle presque une capitulation, mais pour notre part elle est attachée à un fait politique, qui n'altère en rien les qualités des combattants d'AFN et le sacrifice des morts ♦

Pour le bureau

J.BIDAU

L'année 2003 pour le foyer des jeunes fut riche en évènements !

Tout d'abord - et ce n'est pas rien - changement de présidence : **Marie CASTETS** pour des raisons qui lui sont tout à fait légitimes, a préféré laisser sa place. **Marie : merci pour tout ce que tu as fait à ce poste pendant ces années !** C'est donc **Christophe LABORDE** qui a pris le relais. Bon vent à toi à la barre du foyer ! Voilà pour le côté administratif !

Pour ce qui est des activités, le traditionnel week-end au Ski a eu lieu à Gourette fin février, malgré quelques désistements de dernière minute : les absents ont toujours tort ! Ceux qui ont fait le déplacement en ont bien profité : beau temps, bonne neige, bons bars, bonne discothèque, bref bonnes rigolades !

Les fêtes de Saugnac sont vite arrivées, on peut le dire ce fut un grand cru ! : Bodéga surchauffée par notre incontournable DJ NAP. De belles créatures à la fois coquines et sexy ont envahi la bodéga le dimanche soir : **TORRIDE !** Torride aussi le lundi soir avec la soirée « Bodéga beach » : sable fin, chemises à fleurs, paréos, parasols, planches de surf... Il y avait un air de Hossegor à Saugnac ce soir là !

Bon esprit donc pour ces fêtes !!! le point repos et une certaine prise de conscience des gens y sont sans doute pour quelque chose !

A peine remis des fêtes, les plus vaillants se sont attaqués au gros chantier du Foyer des Jeunes.

Notre bon vieux local -et c'est pas peu dire- avait besoin d'un gros coup de jeune : insalubrité, insécurité étaient les premiers mots qui venaient à l'esprit en passant la porte !

Avec M. le Maire et son équipe, nous avons réfléchi à son réaménagement : mise aux normes, plâtres, réseau électrique, chauffage, agrandissement de la mezzanine sont au programme des travaux étalés sur plusieurs années. Rendre le local plus accueillant et fonctionnel, tels sont les objectifs ! Notre volonté



Mais qui se cache derrière cet habit de cosmonaute ?

aussi est qu'il devienne un lieu de rencontres, d'échanges, d'activités culturelles (exemple : projet d'installer une salle type « home cinéma » avec grand écran, lecteur DVD...) en résumé un lieu de vie ! ; cela bien sûr pour TOUS les Saugnacaises et les Saugnacais et leurs amis

d'ici ou d'ailleurs...

A l'heure actuelle, la première tranche des travaux est en cours. Après avoir fait tomber le plafond et sabler les poutres, les bénévoles du Foyer laissent la place aux artisans !

Pas mal de changements et de décisions pour 2003 qui auront des conséquences pour la vie de l'association dans les années à venir... En espérant compter à ce moment là sur l'équipe actuelle et bien sûr la relève... On en a besoin de la relève !!!

112 c'est le nombre d'heures pendant lesquelles nos 3 animatrices nous ont fait sauter, bouger, courir et transpirer pour essayer de nous forger un corps de rêve ou, plus modestement, de nous maintenir dans une bonne forme physique.

Notre traditionnelle fête de la G.V. s'est déroulée le 14 juin 2003 et, malgré la journée de l'environnement à Sagnac et Cambran et les journées du patrimoine, 12 personnes sont parties pour une randonnée pédestre vers les gravières. Le soir lors d'un vin d'honneur, nous avons remercié nos 3 animatrices par un bouquet de fleurs et avons clôturé la saison par un repas qui a réuni 38 convives dans une très bonne ambiance.

Après un démarrage en dents de scie, la nouvelle saison a pris son rythme de croisière.

Bienvenue à Patricia notre nouvelle animatrice qui a remplacé Anna à la fin de la

saison dernière et qui a su s'intégrer très rapidement.



L'assemblée générale du club a eu lieu le 14 octobre. Nous pensons que la date a été mal choisie. En effet un épisode inédit de «Louis la Brocante» avait gardé beaucoup de licenciés devant leur poste de télévision et nous nous sommes retrouvés à 12 pour préparer la nouvelle saison.

Cette année nous allons faire réaliser des tee-shirts avec le nouveau logo de la Gymnastique Volontaire de Sagnac et Cambran. Ils seront vendus 10 euros afin de renouveler un peu notre matériel.

Rendez-vous à la salle polyvalente pour les prochaines séances dans une ambiance de travail mais aussi de convivialité et de bonne humeur ♦

Bonne Année à tous

Rappel des horaires :

Lundi	9h15 à 10h15
Mardi	20h00 à 21h00
Jeudi	9h15 à 10h15
Jeudi	20h00 à 21h00





En route...

LA MAFIA est une Association qui rassemble tous les «parrains» et les «marraines» des Classes de Sagnac et Cambran.

Cette association compte donc deux nouveaux membres chaque année, et son Assemblée Générale annuelle s'est tenue lors de la Fête de la musique le 21 juin 2003.

Cette année, nous y avons accueilli **Colette AUBERT** et **Laurent DUSSARRAT**, marraine et parrain de la Classe 2004, qui se sont montrés à la hauteur de leurs prédécesseurs.

Lors de l'Assemblée Générale, le Président **Jean-Jacques MONGAY** et la Secrétaire **Josette BESSE** ont été réélus à l'unanimité, et une grande décision a été prise : **LA MAFIA partirait en voyage au MAROC en septembre 2003 !!!!**

Ce voyage s'est donc déroulé du 16 au 23 septembre 2003 et a réuni 25 participants. Partis de Bordeaux, les Mafieux ont visité Marrakech avant de séjourner à Ouarzazate d'où ils

rayonnèrent vers la Vallée du Dadès, la Vallée du Draa et Zagora. Là, ils leur auraient fallu 52 jours à dos de dromadaire

pour arriver à Tombouctou, mais le temps manquait.

Au retour, une soirée photos et films (**Merci Michou**)



La Mafia frappe à son retour

chez Rasy réunit tous les participants et permet de se remémorer tous les bons souvenirs autour d'une profusion de victuailles arrosées de vin marocain....

Rendez-vous est déjà pris pour de nouvelles aventures en 2005 vers une destination qui reste à définir. Que chacun y songe avant la prochaine réunion qui devrait permettre de fêter les Rois ♦



Encore 52 jours de dromadaire...



Voyage d'étude dans les maïs marocains

Voici les diverses manifestations qui ont animé notre section en cette année 2002-2003.



Tout d'abord les tournois :

Celui d'hiver réunissait 8 équipes en 2 poules de 4. En finale consolante, la paire **DUPLA D./LENTATI D.** a battu le duo **CASTAIGNEDE Th./LAPORTE P.** Après une demi-finale gagnée sur le fil (30 à 29), les premiers cités ont réussi à s'imposer 30 à 25 après quelques beaux échanges. En finale du tournoi, l'équipe **LAUGA Ph./TECHENE D.** a battu les valeureux **MARTIN L./POUYMAYOU M.** Très beaux parcours des finalistes dans les phases qualificatives, mais quelques imprécisions des uns et quelques belles réussites des autres ont désigné les vainqueurs.

Pour ce qui est du tournoi d'été, toujours 8 équipes en 2 poules de 4. Vainqueurs de la consolante : **DANGOUMAU M./POUYMAYOU M.** face à **AUGE J./LENTATI D.** : début de partie assez équilibré, mais quelques erreurs et tentatives hasardeuses ont fait pencher la balance du côté du trésorier et de son équipier.

Pour ce qui est de la finale du tournoi, le tandem **CAPPONI Ph./TECHENE D.** a facilement battu l'équipe **CASTAIGNEDE Th./PEDELACQ Y.** pourtant auteur d'une belle demi-finale remportée haut la main. Mais Philippe et Didier, avec un parcours sans faute en qualification, sur des scores assez larges, ont su contrôler cette finale de bout en bout.

Toutes ces manifestations sportives ont donné lieu à des remises de récompenses offertes, pour la plupart, par des membres de l'Association. **Merci donc à Philippe, Didier, Jean-Jacques, Christian et Yves pour ces dons qui apportent un intérêt supplémentaire dans ces confrontations.**

Après tous ces efforts, le réconfort avec : une nouillade en décembre et une sardinade en mai pour clore les deux tournois. Toujours autant d'enthousiasme pour participer à ces rendez-vous conviviaux. Parfois même soirée culturelle avec ces questions de géographie qui reviennent inlassablement sur le tapis. Où se situe le Boukistan ? et autres républiques de même acabit. Mais au bout du compte, personne ne trouve la réponse et tout le monde remet à la prochaine réunion la localisation de ces états.



Le Boukistan...Heuuuuuuuu...!!!

Autre point fort : le repas du chevreuil, avec nos amis cyclos, dont la préparation a été quelque peu perturbée par l'absence contrainte du chef cuisinier revenu juste à temps pour apporter sa touche finale au civet. **Comme chaque année, nous remercions l'A.C.C.A. pour l'attribution de ces trois cervidés.**

Cette soirée organisée auparavant en février a été avancée au mois de novembre, mais les deux associations, Pala et Cyclo, ont décidé d'un commun accord de maintenir la date de février pour un autre rendez-vous gastronomique.

Enfin, un mot sur la participation de la section, avec quelques autres associations, au repas pour la Mucoviscidose. Le service,

organisé et assuré par les Saignacais vêtus en blanc et noir, s'est déroulé sans accroc et dans une excellente ambiance. Tout le monde étant partant pour que se renouvelle cette soirée, la deuxième édition aura déjà eu lieu lorsque paraîtra cet article.

Voilà pour ce qui concerne les différentes animations de notre Section.



Quelques personnes se sont manifestées pour intégrer notre association. Ils seront les bienvenus et peuvent venir nous voir le dimanche matin et le lundi soir afin de se rendre compte de la bonne ambiance de notre groupe. Ils peuvent également téléphoner au numéro figurant à la page des associations ou tout simplement discuter avec les licenciés ou représentants de la pala. Comme dans tout groupe, une palette de caractères plus ou moins affirmés se rencontrent.

*Ohhh !!!
Oui !!!
Là...
Ça fait
du bien !!!*

*Le
groupe
au pied
du mur*

L'amalgame fonctionne, car cette association n'existe que pour organiser des moments de détente et de défoulement sans pression aucune (laissons cela à notre vie professionnelle). Cette section est purement ludique et non affiliée à une fédération. Chacun reste libre, s'il le désire, de faire partie d'un club disputant des compétitions officielles. Ce n'est pas incompatible avec le

but que nous voulons atteindre. Cela fonctionne bien depuis 15 ans et il n'y a aucune raison que cela cesse, sauf peut-être faute de combattants, mais nous verrons bien *

La PALA SAIGNACAISE
vous adresse ses meilleurs
vœux pour 2004.

**Rappel des jours disponibles
pour la section :**
dimanche à partir de 8 h,
lundi à partir de 18 h.

Françoise est là



Elle a débuté le 26 septembre 2002. Les cours ont été assurés par Ghislaine MARCELET, aidée dans sa tâche par Josiane LABOURDETTE. Chaque jeudi de 16 h 30 à 18 h 00, vingt-cinq enfants des classes de CE-1 et CE-2 de Saunac ont pu être initiés à la pratique du Tennis. De 18 h à 19 h, René GONALONS prenait le relais pour une classe de perfectionnement composée des meilleurs éléments de l'Ecole de Tennis de l'année précédente, certains élèves déjà au Collège, venaient nous rejoindre.

Cette année s'est terminée sur deux points forts :

- une participation Challenge du Secteur 3,
- un tournoi interne.



Les mamans supporters

Mathieu a longtemps dominé, grâce à un tennis appliqué, mais Robin au prix de gros efforts de concentration, a réussi à revenir au score pour finalement s'imposer in extremis.

Nos félicitations à tous les joueurs et aux mamans de tous les participants, qui sont venus supporter, encourager avec beaucoup de calme et de fair-play leurs petites et petits sportifs. Merci aussi à tous

les petits de l'Ecole de Tennis Initiation qui ont assuré le ramassage des balles, le comptage des points



Le goûter

1 - Le Challenge Secteur :

ont participé à une journée de compétition, organisée par la Ligue à Saint-Paul-lès-Dax pour les jeunes nés de 1990 à 1992, LABOURDETTE Samuel, LESGOURGUES Thomas, MARTINS Mathieu, LAVIELLE Robin. De très bons résultats pour tous.

A Dax, pour les 1992 à 1995, les sélectionnés ont été DARREGERT Thomas - LAVIELLE Lucas, qui se sont tous les deux très bien comportés. Une mention pour Lucas qui a réussi à se qualifier pour les phases finales, et de haute lutte, s'est incliné en demi-finale. Bravo Lucas, et bravo à tous les jeunes Saunacais. Quel plaisir de vous voir vous démenier sur les courts pour disputer vos matches et toujours dans un bon esprit !

2 - Le Tournoi de l'Ecole de Tennis :

organisé sous la forme de deux poules de six enfants.

POULE I : LABOURDETTE Samuel, ACKERMANN Jean-Charles, LAVIELLE Lucas, DARREGERT Thomas, BOURDAIS Lucie, CAMIER Matthieu.

POULE II : LABOURDETTE Laurie, HONGRE Thomas, MARTINS Mathieu, LESGOURGUES Thomas, LAVIELLE Robin, DUFAU Damien.

Les trois qualifiés par poule se sont rencontrés après tirage au sort sur un tableau à élimination directe. La petite finale a vu s'opposer LABOURDETTE Laurie à LAVIELLE Thomas, vainqueur. La finale a opposé LAVIELLE Robin à MARTINS Mathieu.



La remise des trophées

sans oublier les encouragements des filles pour leurs chouchous préférés, et tout cela en tenue blanche de rigueur.

Bravo les petits !

Le tournoi s'est terminé par une remise de trophées autour d'un grand goûter, en présence de tous les enfants et leurs parents.

Cette belle année de l'École de Tennis s'est terminée en juin 2003 avec le départ de Ghislaine MARCELET. Après cinq années à la tête de l'École de Tennis, Ghislaine a décidé d'arrêter. Nous remercions tous Ghislaine pour son dévouement et son sérieux.

Que devient l'École de Tennis sans Ghislaine ?

Une nouvelle monitrice diplômée, joueuse de haut niveau, **Stéphanie DUSSAUT**, est embauchée par le Club. Tous les mardis, de 16 h à 18 h et de 18 h à 20 h, Stéphanie assure l'initiation et le perfectionnement, permettant ainsi de continuer à accueillir les écoliers de Saugnac, mais aussi les enfants des collègues.

Des projets sont à l'étude pour des cours particuliers et collectifs adultes.

2003-2004 sera une année importante pour le Tennis à Saugnac. Soit la fréquentation sera suffisante, soit nous devons nous séparer de la monitrice. Espérons que sur une période programmée de trois ans, la réussite sera au bout du chemin.

L'équipe masculine attend de nouveaux joueurs car les jeunes qui la composent sont étudiants et quittent Saugnac,

quant aux anciens ils vont bientôt être atteints par la limite d'âge.

La composition de l'Équipe sera comme chaque année élaborée autour d'une bonne table, comme il est maintenant devenu coutume de procéder, au Tex Mex à Saint-Paul ♦

Pour tous ceux que le Tennis intéresse, vous trouverez les informations ci-dessous :



TARIFS SOCIÉTAIRES 2003/2004

TYPE DE CARTE	SAUGNACAIS	NON SAUGNACAIS
1ère CARTE ADULTE	45 €	90 €
2ème CARTE ADULTE	30 €	60 €
JEUNES - 18 ANS	25 €	50 €
CARTE FAMILLE SANS ENFANT A L'ECOLE DE TENNIS	75 €	150 €
CARTE FAMILLE AVEC ENFANT A L'ECOLE DE TENNIS	60 € (+ 30 € par enfant supplémentaire)	
PERSONNE EXTÉRIEURE - Réservation 1 heure : 10 € (s'adresser à la Mairie) ou - Abonnement de MAI à SEPTEMBRE : TARIF du CLUB		
ECOLE TENNIS/ENFANTS - le MARDI : de 16 h 30 à 18 h 00 Initiation de 18 h 00 à 20 h 00 Perfectionnement		
DÉLIVRANCE DES CARTES : TOUS LES JOURS A LA MAIRIE		



Le projet Arts Plastiques mis en place par les enseignants qui était le support du thème de travail de l'année a dû se dérouler sans l'aide financière espérée de notre administration, les enveloppes budgétaires sont semble-t-il revues à la baisse...

L'exposition des artistes de Sagnac et Cambran et des environs organisée par la Commission Culture de la Municipalité constituait le point de départ de notre projet.

Certains artistes contactés ont accepté de venir bénévolement à l'école présenter leurs oeuvres et animer quelques séances de travail avec les enfants. Mme **Nancy LOPEZ** a ainsi travaillé avec les petits de la maternelle, Mme **Hélène DANGOUMAU** a réalisé des paysages au pastel avec les enfants de la grande section au CM 2. Avec les conseils d'intervenants éclairés, les enfants ont également travaillé « à la manière de » Miro, Gauguin, Modigliani ou d'autres artistes amateurs, bien sûr un peu moins connus mais tout aussi passionnés.

Afin d'élargir encore leur perception des Arts Plastiques sous différentes formes, les enfants des quatre classes élémentaires se sont rendus au musée Bonnat à Bayonne. Là, ils ont pu au cours d'une visite guidée découvrir d'autres oeuvres et participer ensuite à différents ateliers de pratique artistique proposés par des animateurs.

Les élèves du cycle 2 ont visité l'exposition consacrée à **Marylise CARBONNEL** à la chapelle des Carmes à Dax où ils ont également bénéficié d'animations autour du dessin.



Les GS maternelle à la Chapelle des Carmes, atelier de pratique artistique

Le travail réalisé en arts plastiques par les enfants tout au long de l'année a été regroupé pour une exposition dans la salle polyvalente à l'occasion de la fête de l'école et chaque artiste en herbe a pu faire découvrir, non sans fierté, ses talents cachés enfin exposés au grand jour.

Parallèlement à notre projet, l'année scolaire s'est déroulée, rythmée par quelques événements importants : le marché de Noël et la vente des objets fabriqués, la venue du Père-Noël à la maternelle et le goûter, la galette des rois offerte par les parents d'élèves, le carnaval et le concours de dessin, la fête de l'école et le spectacle musical préparé avec **Nathalie** tout au long de l'année.

Si nous ajoutons les sorties sportives dans le cadre de l'USEP, les spectacles pour les enfants de la maternelle, l'apprentissage de l'anglais pour les CM1 et CM2, les sorties à la « Saligue aux oiseaux » à Orthez pour les plus grands et au parc « Florenia » à Urrugne pour les petits, sans oublier le travail effectué en classe avec les maîtres (c'est quand même ce qui nous prend le plus de temps !), nous obtenons une année bien remplie et souhaitons le, très enrichissante.

Pour terminer, un grand merci à l'Association des Parents d'Elèves et à tous, parents, amis, personnel communal qui s'investissent pour notre école, pour nos élèves qui sont d'abord vos enfants +



Exposition des œuvres de Marylis CARBONNEL à la chapelle des Carmes à Dax.



Au revoir maîtresse LAPLACE et merci. Après quatre années scolaires passées à l'école maternelle, bonne route à Oeyreluy !



Les maternelles dans la neige. Là, c'est vraiment l'hiver !



Le nouveau module de jeu installé dans la cour de la maternelle.



Il n'y a pas assez de place pour tous, heureusement ce jeu est évolutif, on pourra l'agrandir !

L'écho de l'Association des Parents d'élèves de l'école de Sagnac et Cambran

Bilan de l'année 2002/2003

Septembre 2002 : achat de livres sur l'art, abonnement à 2 revues mensuelles, achat de dictionnaires sur cd-rom, achat d'un cd-rom de lecture pour le CP. Coût : 235.62 €

Octobre 2002 : achat d'un ordinateur pour la classe de CE2-CM1 qui n'en possédait qu'un. Coût : 904 €

Décembre 2002 : notre 2^{ème} marché de Noël est de nouveau un succès. Le bénéfice de cette action est de 524.83 €

Janvier 2003 : l'APE a offert les galettes des rois aux enfants des 2 écoles. Coût : 93.11 €

Mars 2003 : carnaval de l'école par une belle journée printanière. Après avoir fait un tour de village et brûlé San Pansar, les enfants se sont retrouvés autour d'un goûter offert par l'APE avant la remise des prix du concours de dessins. Coût : 125.71 €

Mars 2003 : organisation de «la semaine du lecteur en herbe». Cette opération vous a permis de consulter et d'acheter des livres. Grâce à vos achats, une dotation de 11 livres a été offerte pour enrichir la bibliothèque de l'école.

Mai 2003 : un chaud soleil était de la partie pour notre première kermesse. Avec l'aide de leurs enseignants et de Nathalie, l'intervenante en musique, les enfants nous ont offert un très beau spectacle de chants. De nombreux stands de jeux les attendaient ensuite dans la cour où chacun a pu gagner des petits lots.

Coût : 399.83€ Bénéfice : 641.10 €

Juin 2003 : achat d'un ordinateur pour une classe de l'élémentaire, au choix des enseignants.

Coût : 324,14 €

Septembre 2003 : achat de livres pour la bibliothèque. Coût : 76.22 €

Les gagnants :

TPS/PS	Alissandre ALCOUFFE
MS/GS	Benjamin FAURE
CP	Mathilde MARTINS
CE1	Florence TILLY
CE2	Virginie LAURENT
CM1	Pierre ROMAN
CM2	Steve DUFOURQ



A nouveau cette année, le bilan est encourageant et de nombreuses actions seront reconduites cette année.

Merci aux enseignants pour leur soutien dans nos actions.

Merci à tous les parents qui se mobilisent tout au long de l'année pour les mener à bien

Nous vous rappelons qu'une APE est ce que les parents en font. Elle est le fruit des compétences de chacun, des idées et de l'énergie mises en commun, les responsabilités sont partagées. Nous avons besoin de tous pour la faire fonctionner. N'hésitez pas à nous rejoindre, vous êtes les bienvenus...



Notre mutuelle créée il y a plus de 100 ans, se maintient malgré quelques difficultés. En effet, nous apprenions que la nouvelle réglementation Européenne l'obligeait à modifier son fonctionnement.

Trois solutions étaient proposées :

- dissolution de la Mutuelle,
- fusion avec une autre mutuelle agréée,
- convention de substitution avec une Mutuelle agréée.

Lors d'une Assemblée Générale extraordinaire, il a été décidé que notre mutuelle optait pour une **convention de substitution** avec **LANDES MUTUALITÉ** à compter du 1^{er} janvier 2003.

Une équipe de joyeux bénévoles se réunit tous les trimestres afin de se pencher sur les comptes et préparer les remboursements.

Le bilan de l'année 2003 est satisfaisant.

Bonne santé et longue vie à tous nos adhérents...



Notre village à travers les siècles

Quoi de plus naturel que de connaître l'histoire du village où certains de nos concitoyens sont nés ou ont toujours vécu, d'autres ont choisi de vivre chez nous et de faire un bout de chemin ensemble !

En 1984, l'équipe municipale par l'intermédiaire de son Maire, Gérard DUCLAU, avait déjà retracé en partie l'histoire de Sagnac et Cambran. Aujourd'hui, nous pensons que pour les nouveaux habitants et



Promenade sur les plateaux d'Arzet

même les anciens, il est nécessaire de raconter vingt ans après à notre manière et avec d'autres détails l'histoire de notre village.

La Commune est née de la réunion de deux paroisses Arzet et Sagnac. Avant 1500, Arzet possédait une église, une école et était une commune à elle seule peuplée de 300 habitants.

Arzet, étymologiquement vient du mot argile. On trouvait autrefois sur ce plateau élevé d'importantes plantations de vignes, si le rendement était faible, la qualité par contre était excellente. Le «Piquepoult» ou le «Moustron» étaient réputés et les curés des environs ne voulaient pas d'autres vins de messe, c'était donc, à l'époque, un signe évident de qualité ! Le vin était vendu en quasi totalité, le métayer producteur buvant lui l'eau coupée de vinaigre tout au long de l'année.



Sagnac signifie eau salée - Sau veut dire sel en gascon et Acq veut dire eau.

Le site de Sagnac fut peuplé très tôt dès la préhistoire, on a en effet retrouvé à Arzet des outils de pierre taillée, polie et à Oro des restes de bijoux et d'objets en bronze.

Plus tard, les romains occupèrent Sagnac, on trouvera un vestige d'un camp romain à Cambran près de la Lande du Poutéou. Au moyen âge, on eut droit à l'invasion de la région par des hordes sauvages, les Francs, les Arabes, les Normands, etc.

Au 16^{ème} siècle, guerre de religion sur 223 églises que comptait l'Évêché d'Aire, 23 en réchappèrent et l'église d'Arzet fut probablement rasée à cette époque. Cette église était située aux lieux dits «Chucher» et «Gaurin». Ce n'était peut-être qu'une chapelle...

L'histoire dit que les habitants d'Arzet se réunissaient en assemblée au banc de Gaurin. Autrefois, dans toutes les paroisses, il y avait des bancs placés en carré sur

lesquels s'asseyaient les membres des assemblées communales devant les porches des églises.

Peu avant 1700, des catastrophes naturelles vinrent accabler les habitants. Il y eut une grande famine due à des conditions météorologiques très dures et le terrible hiver de 1709 où beaucoup d'habitants moururent de froid, même le Luy gela.

En 1774, des épidémies s'abattirent sur les troupeaux et bien plus grave la peste à plusieurs reprises décima la population.

Au seuil de la Révolution de 1789, Jacques François de Borda d'Oro (1718-1804), cousin de Charles navigateur et mathématicien, fit construire le château d'Oro et échappa de peu à la guillotine, pour avoir interdit aux Sagnacais la fréquentation pour usages divers les bois des Seigneurs.

En 1824, la paroisse de Cambran a demandé de rejoindre Sagnac et a pris le nom actuel. Cambran signifie champ de brandes «bruyère». Cambran possédait une église et était à lui seul un village, un gué près de l'église permettait de rejoindre Mimbaste par le Luy. Dans cette paroisse, les services religieux étaient servis par les barnabites de Dax.

L'église de Cambran était située près de la métairie appelée «Maisoun». Après l'abandon de l'église, le

Monsieur GERMAIN, rentier à Sagnac, qui en employa les débris à la construction de la maison de maître appelée «Grand Cristian» située route de Sort. D'autres lots servirent à la rénovation de l'église de Sagnac qui datant du 11^{ème} siècle avait besoin d'un petit rajeunissement. A l'époque, officiellement, il n'y eut qu'une cloche à l'église de Cambran, elle pesait environ 8 quintaux et fut portée à Sagnac pour être renvoyée à Paris afin d'y être refondue et mise en harmonie avec celle de Sagnac. Il y avait peut-être deux cloches à Cambran, les habitants du village protégèrent l'une d'elle afin qu'elle n'aille pas rejoindre le village voisin. On dit qu'ils la jetèrent dans le Luy et les anciens affirment avoir toujours entendu cette version.

En 1893, un incendie ravagea la forêt du plateau d'Arzet, un cyclone s'abattit en 1915 sur le village et fit de très importants dégâts, plus près de nous la tempête de

1976 qui obligea encore une fois à raser les arbres du quartier d'Arzet.

Les conflits du siècle dernier ont vu de nombreux saugnacais tombés au champ d'honneur.

Aujourd'hui, Arzet, Cambran et Sagnac sont liés et ne font qu'un pour le grand bonheur de nous tous, il fait bon vivre à nous, sachons préserver cette tranquillité.

Les gens heureux n'ont pas d'histoires...

A. L.

Les hivers furent rudes



presbytère servit de logement aux colons de la métairie et le cimetière converti en terre labourable. Il a été trouvé il y a quelques années des ossements et des pièces de monnaie de l'époque Napoléonienne sur ce dit champ, par l'auteur de ces lignes.

L'église de Cambran tomba en ruine et fut vendue en plusieurs lots par autorité royale en 1835. Les matériaux furent achetés par



Les fileuses

Joseph CORAN, l'écarteur, l'homme...

Qui à Sagnac n'a pas emprunté le carrefour Joseph CORAN ? Mais, qui est Joseph CORAN. Pourquoi avoir donné le nom d'un écarteur landais à un carrefour ? Qu'a-t-il fait de si important, si ce n'est que «finter» les vaches, diront certains. Inaugurée en 2000 par Gérard DUCLAU, Maire, et son équipe municipale de l'époque, la statue de Joseph CORAN n'est pas seulement un hommage à l'écarteur landais qu'il fut et dont les exploits en son temps traversèrent les frontières, mais l'homme au grand cœur qui restera présent dans notre souvenir.

Joseph CORAN a bénéficié, il faut bien le dire, d'un engouement extraordinaire car à l'époque 1905-1950, les moyens de circulation étaient très restreints, on ne se déplaçait que rarement au-delà de son chef-lieu de canton et ce à pied, à cheval, plus rarement en voiture. Star-Academy n'existait pas à la télé et les sports ne drainaient pas encore les foules ! Les arènes de l'époque étaient pleines à chaque fois.

En 2003, la Fédération Française de la Course Landaise a fêté ses 50 ans d'existence. Créée en 1953 par Jacques MILLES-LACROIX, elle a rassemblé dans les arènes de Dax en octobre plus de 400 écarteurs, anciens et nouveaux, qui ont tous eu une pensée pour ces précurseurs de notre noble art.

Joseph CORAN, dès le début du siècle, a contribué à faire connaître ce sport pour certains, cet art pour d'autres.

Nous ne retracerons pas dans ces lignes toute la carrière de Joseph CORAN mais quelques-uns de ses hauts faits,



Né le 26 février 1891 à Villenave-d'Ornon en Gironde, ses parents étant à l'époque employés à la Compagnie du Midi, sa jeunesse se passa dans des déplacements, mais en 1903, nous le trouvons à Bascons avec ses parents garde-barrières.

Pour le récompenser de son succès au certificat d'études, son père l'emmène aux arènes du village pour une novillada. C'était sa première course en spectateur, c'est là que sa vocation de torero



Une des Sept auberges de Sagnac «LES AFICIONADOS» carrefour de la Gare

naquit mais n'est-il pas naïf vraiment torero ? Il poursuit ensuite ses études à Mont-De-Marsan au cours supérieur prenant des leçons complémentaires le soir, et entre deux cours, il écarte des toros dès 1906.

Apprenti commis calicot, plus tard cuisinier, pâtissier et même employé de bureau, c'est en 1909 son véritable départ dans la course landaise à Castets. Il écartera un nombre incalculable de vaches et toros sans corde et sans tampon (pour les non-initiés peu nombreux à Sagnac, les tampons sont les protections au bout des cornes très à la mode aujourd'hui). Il fut mobilisé dans les années 1916 et interrompit sa carrière pendant les deux dernières années de la guerre. Pendant de longues années, ses exploits se dérouleront dans les Landes, le Gers, les Pyrénées, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Espagne; il se produit même devant le roi Alphonse XIII.

CORAN était au fait de l'actualité dans toutes les bouches et conversations. De 1920 à 1934, il est ganadero (éleveur de vaches) mais écarte toujours. L'argent gagné régulièrement est reversé au bureau de bienveillance des localités où il se produit. Il reverse également ses primes à des familles dans le besoin et dont le père ou le mari est resté au front pendant la guerre. En civil ou en bolero, il écarte les vaches les plus dures, des toros de quatre ans. En

1935, un coup de cornes énorme le blesse sérieusement à la cuisse gauche à Capbreton. Lors de sa convalescence de deux jours, se promenant, soutenu par des amis, il plonge tout habillé à la plage du Bourret et sauve une jeune fille de 17 ans qui se noyait.

Comme tout landais qui se respecte, CORAN joue au rugby successivement à

Bagnères, à Bayonne et à Dax. Course à pied, course cycliste, il participe à tout en tant que compétiteur et plus tard également bouliste, ce fut un sportif complet.

Le 5 mai 1929, il est élu Conseiller Municipal à Sagnac et Cambran. Il a toujours affirmé que cette fonction lui a permis de bénéficier d'un port d'arme ! Les réunions municipales de l'époque devaient être houleuses. C'est vrai qu'à Sagnac, il y avait sept auberges...

Pendant l'occupation, il fut représentant à la maison Mourroux de Dax et ne se déplaçait qu'en vélo. Plus tard, on le retrouve patron d'un coquet restaurant au quartier Cambran route de Sort. Il possédait également un troupeau de vaches de course au lieu-dit La Camargue dans le même quartier. Mettant à profit ses grandes connaissances et son sens de l'observation, il fut directeur de l'école taurine, décoré par le Ministère de l'Education Nationale et devint le premier écarteur landais à être médaillé. On le voyait souvent à Sagnac pour aller chez le barbier, très superstitieux, le figaro local devait faire preuve d'une dextérité extrême, une seule goutte de sang sur son visage et Joseph n'écartait pas. Sa femme un jour tomba malade et inquiéta tout son entourage, Joseph alla prier Saint-Joseph à l'église de Sagnac, dit-il, et offrirait en cas de guérison un magnifique carillon à la paroisse. Quelques mois plus tard, sa femme lui donna un enfant et le carillon orna l'église. Le jour de leur première rencontre, Joseph encore habillé du pantalon blanc d'écarteur, répondit à sa femme qui lui demandait quel était son métier «peintre en bâtiment Madame».

Très souvent, il allait à Pau jouer au Casino, prenait donc un taxi, et avait du mal à régler la note au retour. Il organisait pour les enfants du village l'arbre de Noël gâtant les plus défavorisés, faisant un geste pour les plus démunis,

allant même à ouvrir un compte épargne à ceux qui réussissaient leur certificat d'études. C'était un homme truculent, beau parleur, gestuel, évidemment beau garçon. Il aimait la vie, la fête, il y eut dans son auberge de Cambran de grandes soirées avec ses amis, ils buvaient et chantaient retraçant sa carrière. Un soir, il avait invité plusieurs voisins et amis pour une «tire» de bois ou de soutrage, il leur fit un civet de lapin et venta ses mérites de grand cuisinier. Prétextant une ancienne blessure, il se retira du repas et on entendit un grand éclat de rires retentir dans la maison de Chanteclair.

Quelques jours plus tard, on apprit qu'une dizaine de chats avaient disparu dans le quartier. Pendant toute sa vie, il a dominé les autres par son cachet, son allure en piste, par le chic de ses présentations et l'art incomparable qu'il possédait. Tout était chez lui étudié car il était intelligent et d'une culture supérieure à celle des autres.

Le 25 mai 1958, il écarte pour la dernière fois à Onesse-Laharie, à l'âge de 67 ans.

Il prit sa retraite avec sa dame à Dax dans la rue Cazade où il habitait.

Le 15 juillet 1958, malade, usé et ruiné, il s'éteignit à l'hôpital de Dax, sa dépouille est enterrée au cimetière Saint-Pierre.

Lorsque vous emprunterez dorénavant le carrefour CORAN, l'Homme levant les bras au ciel n'est pas seulement un écarteur landais attendant la rencontre de la vache avec l'homme, mais peut-être, est-il en train d'implorer le ciel pour qu'il y est plus de bonté, de charité, de tolérance dans notre monde.

Lui, Joseph KORAN *, a su montrer l'exemple.

A.L.

* KORAN avec un K est son nom d'écarteur

Avec l'aimable autorisation de la famille.

Joseph CORAN avec son élève LALANDE



Élevage à Camargue, quartier Cambran

